



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022



PRÉSENTATION DE L'ASBL	3
RAPPORT D'ACTIVITÉS DE 2022	5
<i>AXE 1 : Informer</i>	<i>6</i>
1/ Accueillir	6
A) Le service de conseils généraux pour les citoyens	6
B) Le centre de documentation	7
2/ Informer.....	7
A) Le site web.....	7
B) La page Facebook	10
C) Le bulletin d'information	13
<i>AXE 2 : Former</i>	<i>14</i>
1/ Les employés et élus communaux.....	14
2/ Les CCATM.....	16
<i>AXE 3 : Sensibiliser</i>	<i>18</i>
1/ Le Jeune public	18
A) Stages.....	18
B) Animations scolaires.....	19
C) Préparation de futures animations.....	22
2/ Le Citoyen	24
A) Visites	24
B) Ateliers.....	25
C) Concours - Le Prix des Maisons de l'urbanisme de la province de Luxembourg (MUses.lux).....	27
D) Conférences et séances publiques.....	35
E) Publications	42
3/ Le monde associatif.....	42
<i>AXE 4 : Rechercher</i>	<i>43</i>
1/ Les églises de nos villages et leur avenir ?.....	43
2/ Guides des couleurs et des matériaux de différentes communes.....	43
3/ Cadre TLPE - actions du cadre commun pour la subvention 2022	44
A) Action 1 : Plan d'actions relatif aux Droits de l'enfant (PADE) 2020-2024.....	44
B) Action 2 : suivi des Arènes du territoire	52
<i>AXE 5 : Réseautage et Formation du personnel</i>	<i>57</i>
1/ Réseautage et Partenariat	57
2/ Formation de l'équipe	60
A) Ateliers / Conférences	61
B) Colloques	61
C) Webinaires.....	64
D) Formations.....	67
E) Visites.....	69
F) Théâtre.....	70
G) Rencontres.....	70
COMPTES 2022	72



Présentation de l'ASBL

Dénomination	Maison de l'urbanisme Famenne-Ardenne, asbl																						
Données légales	Numéro d'entreprise : 0860.602.806 RPM : Liège - division Marche Secrétariat social : GroupS																						
Coordonnées	Rue de l'Ancienne Poste, 24 6900 – Marloie (Marche-en-Famenne) Web : www.mufa.be Mail : info@MuFA.be Tel. : 084/45.68.60																						
Instances	Dernier renouvellement le 14/10/2018 acté lors de l'Assemblée générale du 9/05/2019 Président Christian MASSARD (Marche-en-Famenne) Vice-président Frédéric ONSMONDE (Rendeux) Trésorier Fabrice SARLET (Durbuy) Secrétaire Natacha ROSSIGNOL (Tellin)																						
Employés	Réunions 2022 : 28-02 (OA), 28-03 (OA et AG), 24-11 (OA) Marie DE SELLIERS – Coordinatrice-animatrice à temps plein <i>Licenciée en Histoire de l'art, archéologie et musicologie, orientation ère moderne</i> <i>Diplôme d'Etudes Spécialisées interuniversitaire en Étude et gestion du patrimoine culturel</i> <i>orientation patrimoine immobilier</i> Roland WATHIEU, Animateur à temps plein <i>Licence en sciences biologiques, orientation environnement</i> <i>Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur</i>																						
Communes du territoire de la MUFA et partenaires *	L'ASBL Maison de l'urbanisme Famenne-Ardenne a été créée en mai 2003 mais a véritablement démarré ses activités en décembre 2004. Regroupant 6 communes du Nord Luxembourg à ses débuts, aujourd'hui, la Maison de l'urbanisme Famenne-Ardenne couvre un territoire de 20 communes du Centre et du Nord de la province de Luxembourg et 18 en sont membres. <table> <tr> <td>- Commune de Bertogne*</td> <td>- Commune de Manhay*</td> </tr> <tr> <td>- Commune de Daverdisse*</td> <td>- Commune de Nassogne*</td> </tr> <tr> <td>- Commune de Durbuy*</td> <td>- Commune de Rendeux*</td> </tr> <tr> <td>- Commune d'Erezée*</td> <td>- Commune de Sainte-Ode*</td> </tr> <tr> <td>- Commune de Gouvy*</td> <td>- Commune de Saint-Hubert*</td> </tr> <tr> <td>- Commune de Hotton*</td> <td>- Commune de Tellin*</td> </tr> <tr> <td>- Commune de Houffalize*</td> <td>- Commune de Tenneville*</td> </tr> <tr> <td>- Commune de La Roche-en-Ardenne</td> <td>- Commune de Vielsalm*</td> </tr> <tr> <td>- Commune de Libin*</td> <td>- Commune de Wellin*</td> </tr> <tr> <td>- Commune de Libramont-Chevigny</td> <td></td> </tr> <tr> <td>- Commune de Marche-en-Famenne*</td> <td></td> </tr> </table>	- Commune de Bertogne*	- Commune de Manhay*	- Commune de Daverdisse*	- Commune de Nassogne*	- Commune de Durbuy*	- Commune de Rendeux*	- Commune d'Erezée*	- Commune de Sainte-Ode*	- Commune de Gouvy*	- Commune de Saint-Hubert*	- Commune de Hotton*	- Commune de Tellin*	- Commune de Houffalize*	- Commune de Tenneville*	- Commune de La Roche-en-Ardenne	- Commune de Vielsalm*	- Commune de Libin*	- Commune de Wellin*	- Commune de Libramont-Chevigny		- Commune de Marche-en-Famenne*	
- Commune de Bertogne*	- Commune de Manhay*																						
- Commune de Daverdisse*	- Commune de Nassogne*																						
- Commune de Durbuy*	- Commune de Rendeux*																						
- Commune d'Erezée*	- Commune de Sainte-Ode*																						
- Commune de Gouvy*	- Commune de Saint-Hubert*																						
- Commune de Hotton*	- Commune de Tellin*																						
- Commune de Houffalize*	- Commune de Tenneville*																						
- Commune de La Roche-en-Ardenne	- Commune de Vielsalm*																						
- Commune de Libin*	- Commune de Wellin*																						
- Commune de Libramont-Chevigny																							
- Commune de Marche-en-Famenne*																							

et le soutien de la FRW



Contexte de reconnaissance

Code du Développement Territorial (CoDT) articles D.I.12, Art. R.I.12-4 et R.I.12-5 § 1er.
Missions

Les Maisons de l'urbanisme sensibilisent et informent les citoyens, débattent et communiquent toute matière ayant trait directement aux enjeux de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme et à la définition du cadre de vie.

Arrêté de reconnaissance 2021-2025 (A. 001).

Statuts

Les derniers statuts ont été modifiés lors de l'AG du 8/06/2021, suite au CSA du 01/05/2019, publiés au MB le 24/06/2021 - Article 4

L'association a pour but l'information, la formation et la promotion en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme et de patrimoine bâti et non-bâti. Elle veillera à sensibiliser un public le plus large possible aux enjeux de l'aménagement du territoire et à ouvrir le débat dans ces matières.

Elle poursuit la réalisation de ce but par différentes activités :

- *L'organisation de permanences d'information accessibles à l'ensemble de la population (site web, bulletin d'information, centre de documentation, conseils urbanistiques personnalisés),*
- *L'organisation d'expositions permanentes et temporaires,*
- *L'organisation de conférences, visites, colloques, réunions, rencontres et actions de sensibilisation pour tous publics,*
- *L'organisation d'animations scolaires et de stages de vacances,*
- *L'organisation d'activités décentralisées dans les différentes communes concernées,*
- *La rédaction et la diffusion de publications,*
- *La réalisation d'études,*
- *La sensibilisation d'un personnel qualifié apte à contribuer aux objectifs poursuivis par la Région wallonne.*

Pour réaliser ses objectifs, l'association peut recevoir toute aide ou contribution matérielle ou financière, d'institutions et personnes publiques ou privées. Les fonds et matériels ainsi récoltés doivent servir exclusivement à la réalisation du but social.

L'association peut prêter son concours et s'intéresser à toutes activités similaires à son but.



Rapport d'activités de 2022

Ce rapport d'activités a été arrêté par l'Organe d'administration de la MUFA le 23/03/2023.

Organisées autour des quatre axes que sont l'information, la formation, la sensibilisation et la recherche, les activités de la MuFA en 2022 ont visé à répondre, du mieux possible, aux missions qui lui sont dévolues.

Fort marquée par les inondations 2021 et les sécheresses estivales 2022, cette année a été riche en échanges notamment grâce aux ateliers menés dans les cadre des Arènes du territoire (cf. page 52) ou des PADE (cf. page 44). Ceux-ci nous ont permis de proposer des conférences ou matinées de réflexion en lien avec la résilience à adopter face aux changements climatiques.

Concernant le jeune public, nous avons relancé le stage *Navetteurs du territoire* (cf. page 18) et activement collaboré à la mise en place du projet Minecraft de la Ville de Marche-en-Famenne (cf. page 19).

Pour vous faciliter la compréhension, beaucoup de liens hypertextes agrémentent le texte, les mentions A001 et suivantes font références aux annexes jointes et les (cf. page) vous permettent de retrouver l'extrait de rapport se référant au projet cité.

Bonne lecture !



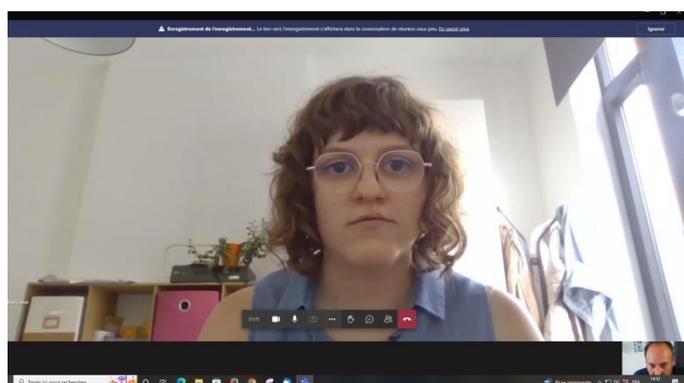
AXE 1 : INFORMER**1/ ACCUEILLIR****OBJET**

- Centre de documentation sur les matières couvertes par la MuFA
- Conseil aux particuliers pour des questions d'urbanisme

REALISATIONS**A) Le service de conseils généraux pour les citoyens**

Que ce soit au bureau, par mail ou par téléphone, la MuFA conseille ou oriente les communes, les citoyens et les chercheurs. A titre d'information, voici quelques demandes qui nous sont parvenues tout au long de l'année. Certaines de ces demandes sont assez simples mais d'autres nécessitent beaucoup plus de temps de recherche, d'envois de mails, de contacts téléphoniques, ...

- 02/01 : particulier – recherche habitat groupé
- 06/01 : Ecole – Visite de terrain et étude du paysage
- 10/01 : particulier – documents de formation MURLA
- 10/01 : administration – recherche personnel en AT/U
- 19/01 : particulier – demande de renseignements sur la création d'un habitat groupé en habitat léger avec création d'un gîte et d'un local de méditation
- 26/01 : particulier – démarche suite à une enquête publique pour un projet de création de lotissement
- 16/02 : particulier – primes à l'énergie
- 18/02 : particulier – demande de renseignements pour une transformation avec agrandissement
- 22/02 : Notaires – recherches informations sur un terrain
- 01/03 : Commune – recherche formation
- 09/03 : particulier – installation d'un habitat léger le temps d'un chantier de construction d'une maison unifamiliale
- 21/03 : particulier – consultation, emprunt d'ouvrage
- 12/04 : particulier – échantillons de produits isolants
- 26/04 : particulier – demande collaboration
- 23/05 : association – renseignements historiques Erezée
- 10/07 : particulier – renseignement pour l'ouverture d'un chenil
- 17/08 : Etudiante en archi – interview d'une maison de l'urbanisme concernant un article de presse en Anglais



- 29/07 : particulier – cherche un géologue pour analyser une roche
- 19/08 : particulier – demande où on peut construire un chalet
- 25/08 : particulier – procédure de recours lors d'un refus de permis
- 25/08 : particulier – demande règles d'urbanisme pour achat dans un lotissement Durbuy
- 07/09 : particulier – renseignement vignoble Rendeux
- 17/11 : commune – demande d'intervention dans CCATM Durbuy
- 24/11 : étudiant – Master en science de l'éducation à Louvain, recherche de l'information pour développer une séquence didactique sur Marche-en-Famenne
- 24/11 : association : pour des photos du lauréat 2020 des MUses.lux

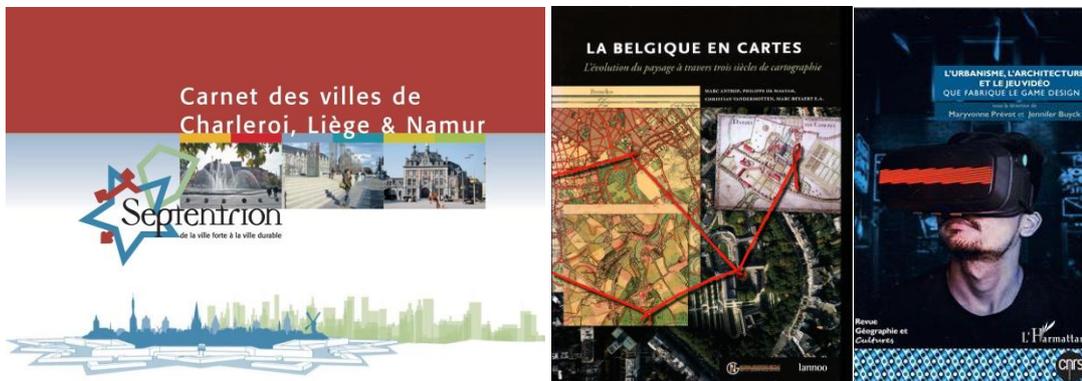


- 18/01/2023 : privé demande pour la pose d'une citerne à la limite d'une zone d'habitat et d'une zone de parc. (Marche-en-Famenne)

B) Le centre de documentation

La MuFA enrichit son centre de documentation de livres ou de revues en rapport avec des sujets d'actualité, ou en lien avec les activités et projets en cours. Ceux-ci font l'objet d'articles dans notre Newsletter ou son repris dans notre [catalogue en ligne](#).

- 16/02 Carte IGN Rochefort-Nassogne (20.000)
- 30/04 Carnet des villes de Charleroi, Liège et Namur, Projet Septentrion de la ville forte à la ville durable. Programme Interreg IIIb, Espace Environnement, 2006.
- 12/05 La Belgique en cartes: L'évolution du paysage à travers trois siècles de cartographie M BEYAERT, Marc Antrop (UGent) , Philippe De Maeyer (UGent) , C VANDERMOTTEN, C BILLEN, J DECROLY, C NEURAY, Therese Ongena, S QUERAT, I VAN DEN STEEN, et al., 2006
- 06/07 L'urbanisme, l'architecture et le jeu vidéo, Que fabrique le game design ?, Sous la direction de Maryvonne Prévot et Jennifer Buyck, revue : Géographie et Cultures n°109, 2022



Liste des emprunts

- 21/03 : privé - Les villages de Marche, le patrimoine de Marche-en-Famenne et Marche : ville et villages par le Cercle historique
- 28/03 : commune - *Demain, un Nouveau monde en marche* par Cyril Dion
- 31/05 : associatif - Classeur document MuFA et église de Marloie –Journées du patrimoine 2009
- 20/06 : école – Grilles d'exposition
- 20/07 : commune - *L'urbanisme, l'architecture et le jeu vidéo*
- 27/07 : association - *Histoire des paysages* et *Lecture de paysage*
- 05/09 : école – Grilles d'exposition
- 10/12 : commune - *Les arbres insolites de Belgique* et *Des arbres et des hommes*

2/ INFORMER

OBJET

- Site Web et page Facebook
- Bulletin d'information
- Valorisation des données récoltées auprès des communes et de la population.

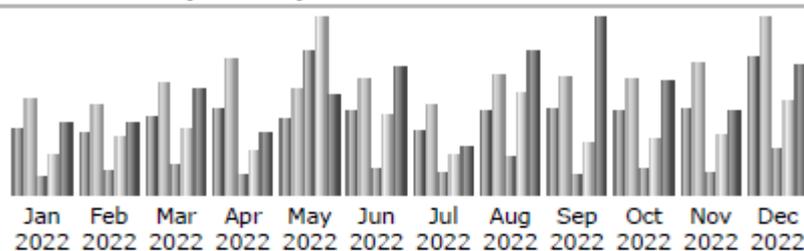
REALISATIONS

A) Le site web



Durant l'année 2020 et à l'occasion du confinement, le site www.mufo.be avait été revu pour une meilleure interaction avec les réseaux sociaux, un meilleur relais de nos activités ou pour partager des informations plus générales sur l'aménagement du territoire et l'urbanisme. Le site est devenu pleinement opérationnel début 2021.

Monthly history



Month	Unique visitors	Number of visits	Pages	Hits	Bandwidth
Jan 2022	1,966	2,962	10,199	23,356	7.91 GB
Feb 2022	1,839	2,815	13,357	33,796	8.09 GB
Mar 2022	2,362	3,477	16,934	37,755	12.04 GB
Apr 2022	2,641	4,202	10,964	24,999	6.89 GB
May 2022	2,315	3,255	84,604	105,661	11.29 GB
Jun 2022	2,591	3,594	15,032	46,116	14.58 GB
Jul 2022	1,913	2,775	12,704	23,100	5.25 GB
Aug 2022	2,585	3,681	21,781	60,156	16.23 GB
Sep 2022	2,692	3,643	11,647	30,263	20.26 GB
Oct 2022	2,531	3,601	14,853	31,965	12.87 GB
Nov 2022	2,688	4,048	11,828	34,241	9.66 GB
Dec 2022	4,254	5,514	26,779	55,474	14.72 GB
Total	30,377	43,567	250,682	506,882	139.79 GB

La fréquentation mensuelle se situe autour des 2500 visiteurs.

Les pages les plus fréquentées sont dans l'ordre :

- Contact
- Services à destination des communes
- News
- Service 'guichet de l'urbanisme'
- Accès restreint destiné aux administrateurs et membres
- Liens
- Faites connaissance avec la MUFA
- Publications

Pour plus de détails sur les statistiques [\(A001\)](#).



[Les News](#) sont un moyen de mettre mieux en valeur nos actions et de les partager auprès de notre public.



Le Festival à travers champs 2022 - Focus sur quelques projections

févr. 20, 2022 Posté par : mufa
A travers champs est le festival bisannuel du film sur la ruralité initié par le Centre culturel de Rochefort. En 2022, ce sera la 8ème édition qui se déroulera dans 23 communes des provinces de Namur et du Luxembourg dont 10 du territoire de la MuFA. Il débutera à Rochefort le 3 mars pour se clôturer à Marche le 3 avril. Retrouvez nos propositions de projections en lien avec l'aménagement du territoire et l'urbanisme...



Colloque Vers un tourisme bienveillant 14.03

févr. 21, 2022 Posté par : mufa
Après avoir questionné le devenir de nos forêts lors d'un colloque programmé en septembre 2021, le Centre culturel Stavelot Trois-Points, ne pouvait manquer d'observer et interroger, à sa suite, les usages récréatifs de ces dernières et, plus largement, la mise en tourisme d'une Ardenne désormais bien sollicitée !
Partez à la découverte de l'histoire, la situation, les enjeux, des exemples inspirants et des perspectives pour notre tourisme en Ardenne...



Projection débat Champs de lutte, semeurs d'utopie, Tellin 19.03

mars 19, 2022 Posté par : mufa
Nous vous convions dès à présent à la projection du film *Champs de lutte, semeurs d'utopie* qui sera proposée le samedi 19 mars à 20h à l'Office du Tourisme de Tellin.



Prix des MUSES.lux 2022 - les candidatures

avril 19, 2022 Posté par : mufa
Le Prix les MUSES.lux vise à récompenser les réalisations contribuant à l'attractivité et à la qualité du cadre de vie d'une ville, d'un bourg ou d'un village. Organisé par les deux Maisons de l'urbanisme de la province de Luxembourg - Maison de l'urbanisme Famenne-Ardenne et Maison de l'urbanisme Lorraine-Ardenne, sa deuxième édition est lancée et a reçu 16 candidatures à la date du 19 avril 2022.



La création d'hébergements touristiques nécessitera désormais un permis d'urbanisme

avril 21, 2022 Posté par : mufa
Le Gouvernement de Wallonie, sous l'impulsion du Ministre de l'Aménagement du Territoire, Willy BORSUS, a adopté en première lecture un projet d'arrêté modifiant le Code de Développement Territorial en ce qui concerne la création d'hébergements touristiques. Une fois ce texte en vigueur, il soumettra à permis d'urbanisme la création de gîtes permettant ainsi aux communes concernées de réguler un aspect important de la qualité de vie des habitants.
Cf. Communiqué de presse du Ministre Borsus, La création d'hébergements touristiques nécessitera désormais un permis d'urbanisme, le 21 avril 2022



Fête du PNDO - Nature accessible 22.05

mai 22, 2022 Posté par : mufa
Venez visiter notre stand lors de la Fête du Parc Naturel des deux Ourthes, ce dimanche 22 mai à Houmont (commune de Sainte-Ode).



L'exposition Fluctuations 03.06

juin 3, 2022 Posté par : mufa
Le vendredi 3 juin, la Maison de l'urbanisme vous proposait une visite guidée de l'exposition *Fluctuations* proposée par l'Institut Culturel d'Architecture Wallonie-Bruxelles (ICA WB).
Retour sur quelques moments forts...



Colloque Vers un tourisme bienveillant 14.03

juin 17, 2022 Posté par : mufa
Le 14 mars se déroulait le colloque *Vers un tourisme bienveillant*. A cette occasion, vous avez eu la chance - ou pas - de rencontrer des orateurs et d'assister à leurs interventions. Cette journée fut longue et passionnante alors, voici l'occasion de (re)voir, d'en (ré)entendre certains passages.



Conférence-débat Le devenir des églises 20.06

juin 20, 2022 Posté par : mufa
Cette conférence-débat vous proposera d'interroger les nouveaux usages que pourraient avoir les églises, édifices ayant perdus en fréquentation ces dernières années.



Matinée 'Tourisme et aménagement du territoire' 24.06

juin 24, 2022 Posté par : mufa
A destination des Elus, CATU et services Urbanisme
Comment concilier les évolutions du secteur touristique et les objectifs de la Wallonie en matière d'aménagement du territoire ? C'est la question à laquelle Michèle Haine et Derek Bruggeman de la Conférence Permanente du Développement Territorial (CPDT) tenteront de vous apporter des réponses ce 24 juin 2022.



Stage d'été 2022 : Les Explorateurs du Territoire

juil. 25, 2022 Posté par : mufa
Pour la dixième édition de notre stage d'été, ce sont 4 stagiaires motivés qui ont rejoint l'équipe de la MuFA pour une semaine de découvertes et d'aventures. 3 explorateurs se sont lancés dans la réalisation de maquettes de village et 1 architecte en herbe a réalisé la maison de ses rêves.



Urbanisme et Jeux vidéo

août 12, 2022 Posté par : mufa
Mots clés : SimCity - City Builder - Minecraft - serious games - SIG - participation citoyenne - Marchecraft.



Droits de l'Enfant et aménagement du territoire 2022

août 24, 2022 Posté par : mufa
Dans le cadre du plan d'action wallon 2020-2024 relatif aux Droits de l'enfant (PADE), les huit Maisons de l'urbanisme de Wallonie sont sollicitées par le SPW Territoire pour lancer un appel à projets à destination des CC afin d'impliquer les jeunes dans la réflexion sur la centralité en aménagement du territoire et les aménagements des espaces publics.



Arènes du territoire 2022

oct. 24, 2022 Posté par : mufa
Suite aux inondations de juillet 2021 et en vue d'anticiper les crises futures, les huit Maisons de l'urbanisme de Wallonie sont sollicitées par le SPW Territoire pour coordonner de nouvelles « Arènes du territoire » spécifiques à ces questions : quelles seraient les actions pertinentes en matière d'aménagement du territoire ? Comment s'adapter, adapter nos pratiques ? Identifier pour aujourd'hui et pour demain le champ des possibles.



Journée Mon habitation face aux changements climatiques 19.11

nov. 19, 2022 Posté par : mufa
Le Contrat de rivière Ourthe, le Parc naturel des deux Ourthes et la Maison de l'urbanisme Famenne-Ardenne vous préparent une journée tout public sur la thématique de 'Mon habitation face aux changements climatiques' ou quels seraient les gestes à adopter pour plus de résilience dans et autour de nos habitations.





Info IDELUX-EAU aux communes et aux architectes

nov. 29, 2022 Posté par : mufa
 IDELUX Environnement&Eau émet régulièrement des avis sur les permis d'urbanisme ou d'urbanisation afin d'aider les communes. Ses services proposent des ressources pour vous aider à intégrer les eaux usées et pluviales dans vos projets : brochures, guide de bonnes pratiques, newsletters, ...
 Il existe également une page web où sont publiés leurs newsletters à destination des architectes.

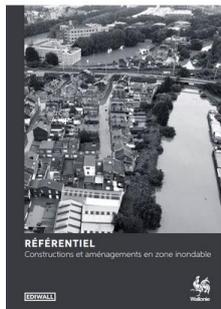
Plus



Un an après les inondations, on fait quoi ? La parole est aux jeunes

déc. 1, 2022 Posté par : mufa
 Un an après les inondations, on fait quoi ? La parole est aux jeunes.

Retour sur les ateliers-débats animés par la MuFA avec des jeunes de la MJ de Marche-en-Famenne (17 novembre et 1 décembre 2022) et de la MJ de Gouvvy (25 novembre 2022)



Le premier référentiel "Constructions et aménagements en zone inondables" est en ligne

déc. 9, 2022 Posté par : mufa
 Le premier ouvrage destiné à encadrer les constructions et aménagements en zone inondables vient d'être mis en ligne. Ce dernier sera également très prochainement disponible en version imprimée via la plateforme Ediwall...

Plus



Conférence de Jean-Marie Hauglustaine "Comment faire évoluer le bâti résidentiel existant, dans l'optique du développement durable ?" 22.12

déc. 22, 2022 Posté par : mufa
 A l'occasion de la remise des prix de la 2e édition des MUSES.Lux, les Maisons de l'urbanisme Famenne-Ardenne et Lorraine-Ardenne avaient le plaisir de vous inviter à la conférence de Jean-Marie Hauglustaine, chargé de cours honoraire à l'Université de Liège, sur « Comment faire évoluer le bâti résidentiel existant, dans l'optique du développement durable ? ».

Plus



Remise des prix de la 2e édition des MUSES.Lux 22.12

déc. 22, 2022 Posté par : mufa
 Les Maisons de l'urbanisme Famenne-Ardenne et Lorraine-Ardenne ont le plaisir de vous inviter ce jeudi 22 décembre à la remise officielle des prix de la 2e édition du Prix des Maisons de l'urbanisme de la Province de Luxembourg, les MUSES.Lux.

Plus



Lauréats des MUSES.lux 2022

déc. 22, 2022 Posté par : mufa
 Quels sont les lauréats 2022 du Prix des Maisons de l'urbanisme en Province de Luxembourg, les MUSES.lux ? Découvrez-les de suite...

Plus

B) La page Facebook

La page Facebook [@mufa.asbl](https://www.facebook.com/mufa.asbl) est alimentée par les activités organisées mais aussi par la valorisation d'actualités liées au développement territorial ou à l'architecture. L'objectif est toujours de publier une actualité plus ou moins par semaine.

Les résultats de la Page Maison de l'urbanisme Famenne-Ardenne du 1/01 au 31/12 sont globalement en augmentation...

Compte publicitaire : Marie De Selliers Pro (238459075...)

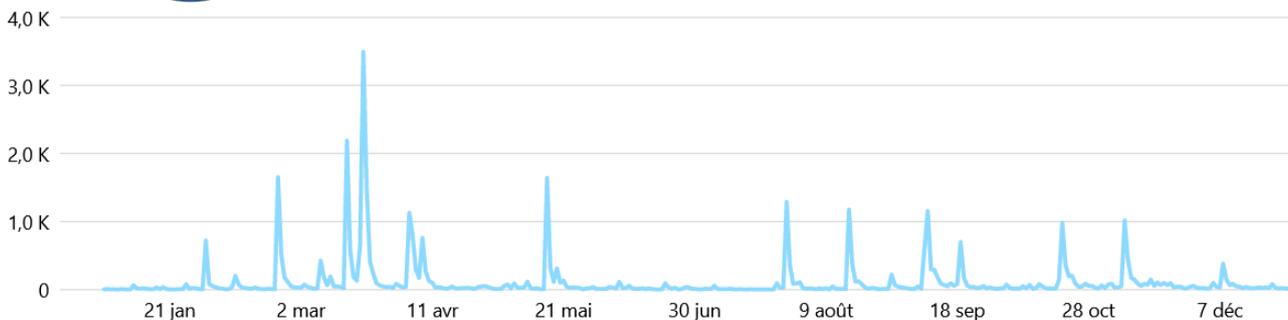
1 jan 2022 – 31 déc 2022

Résultats

Exporter

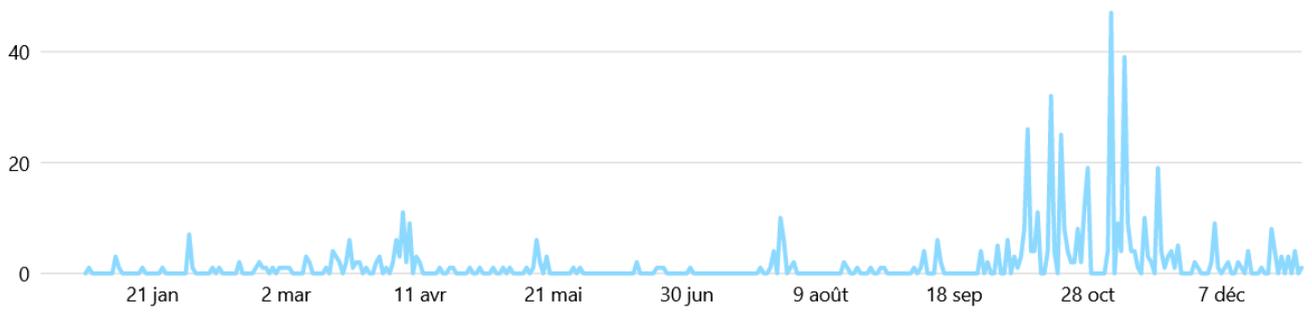
Couverture de la Page Facebook (i)

20 890 ↑ 184,3



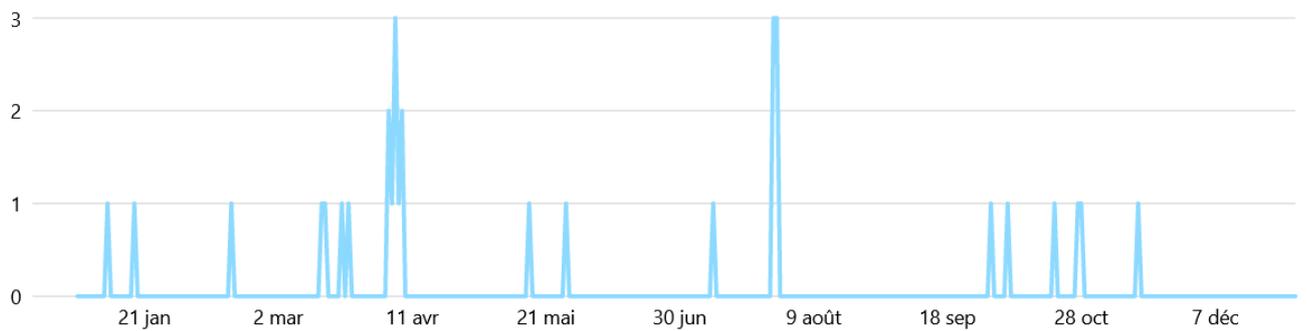
Visites sur la Page Facebook ⓘ

598 ↑ 285,8



Nouvelles mentions J'aime de la Page Facebook ⓘ

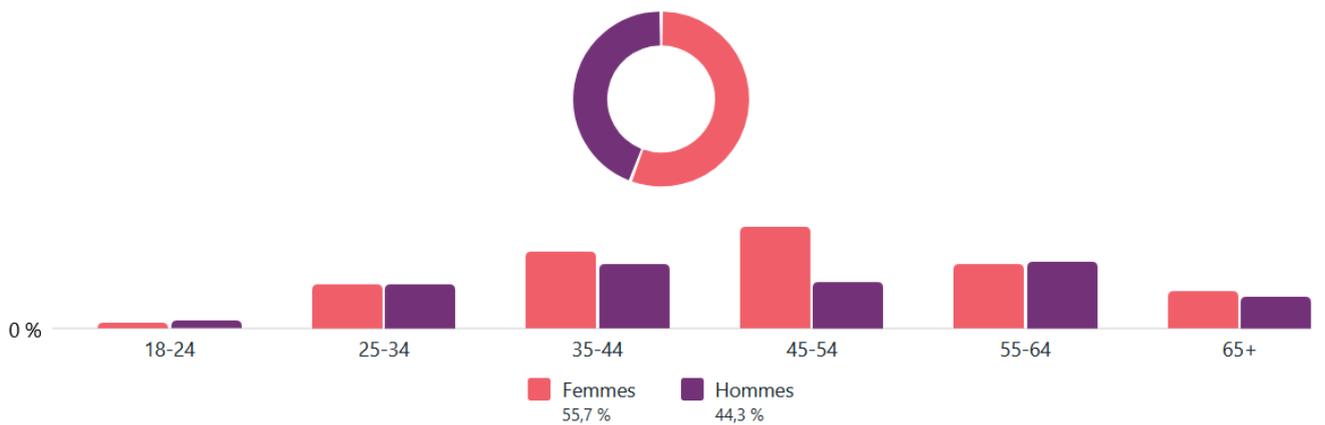
30 ↑ 20



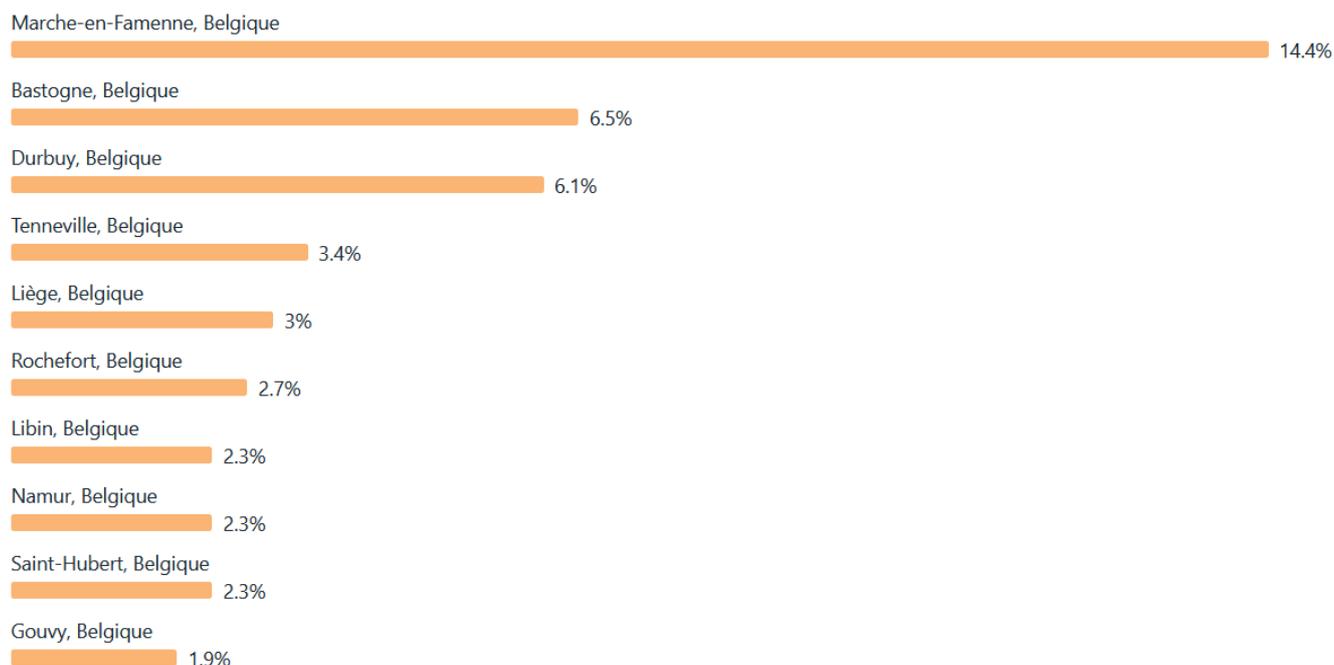
Followers de la Page Facebook ⓘ

263

Âge et genre ⓘ



Principales villes



Les publications les plus plébiscitées en 2022 sont les suivantes :

	Il reste des places pour notre stage de ... Maison de l'urbanisme Famenne-Ardenne	Booster la publication	21 mar 2022	5,5 K Comptes de l'Espace C...	15 Réactions
	Vous êtes un organisme public, priv... Maison de l'urbanisme Famenne-Ardenne	Booster la publication	16 mar 2022	2,8 K Comptes de l'Espace C...	12 Réactions
	Plus que 1 2 jours avant notre mati... Maison de l'urbanisme Famenne-Ardenne	Booster la publication	7 nov 2022	2,1 K Comptes de l'Espace C...	25 Réactions
	C'est parti pour notre semaine de stag... Maison de l'urbanisme Famenne-Ardenne	Booster la publication	4 avr 2022	2 K Comptes de l'Espace C...	27 Réactions
	Journée Nature et géologie pour nos '... Maison de l'urbanisme Famenne-Ardenne	Booster la publication	28 juil 2022	2 K Comptes de l'Espace C...	47 Réactions
	Vous voulez valoriser un de vos projets ? ... Maison de l'urbanisme Famenne-Ardenne	Booster à nouveau	23 fév 2022	1,7 K Comptes de l'Espace C...	2 Réactions
	Plus que 3 0 jours avant notre mati... Maison de l'urbanisme Famenne-Ardenne	Booster la publication	19 oct 2022	1,6 K Comptes de l'Espace C...	12 Réactions
	Fin de notre stage Navetteurs du territ... Maison de l'urbanisme Famenne-Ardenne	Booster la publication	8 avr 2022	1,1 K Comptes de l'Espace C...	18 Réactions
	Le jeudi 20 octobre à 20h au Centre c... Maison de l'urbanisme Famenne-Ardenne	Booster la publication	8 sep 2022	1,1 K Comptes de l'Espace C...	6 Réactions

Outre l'alimentation de cette page, la MUFA est également active dans des groupes Facebook en lien avec ses thématiques de travail tel 'habitat hors norme Belgique' (45000 membres) pour les questions sur l'habitat léger.



C) Le bulletin d'information

La newsletter électronique a été envoyée 7 fois en 2022 pour une moyenne de 600 destinataires dont 73% ont ouvert l'envoi : administrations et élus communaux, provinciaux, régionaux, membres de CCATM, architectes, géomètres, bureaux d'étude, associations partenaires, participants aux activités, ... Ces statistiques sont également en augmentation.

Les thématiques traitées sont :

- [N°63 \(février 2022\)](#) : Deuxième prix des MUses.lux 2022 (cf. page 27) - prolongation des candidatures, Festival à travers champs 2022 (cf. page 35), invitation au Colloque vers un tourisme bienveillant 14/03 (cf. page 61)
- [N°64 \(mai 2022\)](#) : invitations à la Fête du Parc Naturel des deux Ourthes 22/05 (cf. page 39), à la Matinée Tourisme et aménagement du territoire 24/06 (cf. page 14), au Stage d'été : Les explorateurs du territoire 25/07 (cf. page 18), Retour sur le Stage de printemps : Les navetteurs du territoire 04/04 (cf. page 18) et information sur le permis d'urbanisme
- [N°65 \(juin 2022\)](#) : invitation à la visite de l'exposition Fluctuations 3/06 (cf. page 24)
- [N°66 \(juin 2022\)](#) : invitation Conférence-débat Le devenir des églises 20/06 (cf. page 37), Matinée Tourisme et aménagement du territoire à destination des élus et agents communaux 24/06 (cf. page 14), stage Explorateurs du territoire à destination des 10 - 12 ans 25/07 (cf. page 18), retour sur le Colloque Vers un tourisme bienveillant 14/03 (cf. page 61), sur l'exposition Fluctuation 3/06 (cf. page 24) et lectures conseillées par l'ICA.
- [N°67 \(septembre 2022\)](#) : Matinée Mon habitation face aux changements climatiques 19/11 (cf. page 38), Les Arènes du territoire 2022 (cf. page 52), Les droits de l'Enfant et aménagement du territoire 2022 (cf. page 44), Urbanisme et Jeux vidéo et retour sur le stage d'été Explorateurs du territoire d'été (cf. page 18)
- [N°68 \(novembre 2022\)](#) : dernières inscriptions à la Matinée Mon habitation face aux changements climatiques 19/11 (cf. page 38)
- [N°69 \(décembre 2022\)](#) : invitation à invite au double événement : la remise de prix des MUses.lux, le prix des Maisons de l'urbanisme de la Province de Luxembourg (cf. page 27) et à la conférence 'Comment faire évoluer le bâti résidentiel existant, dans l'optique du développement durable ?' de monsieur Jean-Marie Hauglustaine, chargé de cours honoraire, ULiège 22/12 (cf. page 41)

Nouvelles de la Maison de l'urbanisme Famenne-Ardenne Lettre d'information n°63 - Février 2022	Nouvelles de la Maison de l'urbanisme Famenne-Ardenne Lettre d'information n°64 - Mai 2022	Nouvelles de la Maison de l'urbanisme Famenne-Ardenne Lettre d'information n°65 - Juin 2022
<p>Au sommaire</p> <ul style="list-style-type: none"> Deuxième prix des MUses.lux 2022 - prolongation des candidatures au 19.04 Festival à travers champs Tellin le 19.03 Bendoux le 24.03 Rochefort le 3.03 <p>Pour info</p> <ul style="list-style-type: none"> Colloque vers un tourisme bienveillant 14.03 	<p>Au sommaire</p> <ul style="list-style-type: none"> La MuFA vous invite Fête du Parc Naturel des deux Ourthes (tout public) 22.05 Matinée Tourisme et aménagement du territoire (élus et agents communaux) 24.06 Stage d'été : Les explorateurs du territoire (pour les 10-12 ans) 25.07 Prix des MUses 2022 Les candidats 19.04 <p>Retour sur</p> <ul style="list-style-type: none"> Stage de printemps : Les navetteurs du territoire 04.04 <p>Information</p> <ul style="list-style-type: none"> Permis d'urbanisme nécessaire pour la création d'hébergements touristiques 21.04 	<p>Au sommaire</p> <ul style="list-style-type: none"> La MuFA vous invite Visite guidée de l'exposition Fluctuations 3.06 Matinée Tourisme et aménagement du territoire (élus et agents communaux) 24.06 Stage d'été : Les explorateurs du territoire (pour les 10-12 ans) 25.07
<p>Deuxième prix MUses.lux 2022 - prolongation des candidatures au 19.04</p>	<p>La MuFA vous invite</p>	<p>La MuFA vous invite</p>
<p>Prix des Maisons de l'urbanisme de la province de Luxembourg</p> 	<p>La fête du Parc naturel des deux Ourthes</p> <p>22.05.2022 - tout public</p> 	<p>Visite guidée de l'exposition Fluctuations</p> <p>3.06.2022 - tout public</p> 

La newsletter est régulièrement partagée sur notre page Facebook.



AXE 2 : FORMER**OBJET**

Proposer aux communes partenaires différents outils pour soutenir le travail des élus, des conseillers en aménagement du territoire, des services urbanisme, environnement et travaux ainsi que des CCATM et professionnels du secteur (architectes, géomètres).

RÉALISATIONS**1/ LES EMPLOYÉS ET ÉLUS COMMUNAUX****1. Manhay - l'habitat léger, 30/05, Présentation au collège, 6 participants****2. Matinée 'Tourisme et aménagement du territoire' – 24/06 24 participants**

Suite aux présentations de Michèle HAINE - géographe et urbaniste, chercheuse CPDT – IGEAT/ULB, Derek BRUGGEMAN - géographe et Dr. en sciences, chercheur CPDT – IGEAT/ULB et de Stéphanie QUERAT - Dr en histoire, art et archéologie et licenciée en tourisme, chercheuse CPDT – IGEAT/ULB, lors du Colloque *Vers un tourisme accueillant* (cf. page 61) qui s'est déroulé le 14 mars, la MuFA trouvait intéressant de développer ces propos et de proposer une matinée d'échange autour de la question du *Comment concilier les évolutions du secteur touristique et les objectifs de la Wallonie en matière d'aménagement du territoire ?* aux Elus, CATU et services Urbanisme de nos communes affiliées. Suite à la réunion préparatoire du 7/06, il a été convenu que Michèle HAINE et Derek BRUGGEMAN proposent trois temps :

- L'Ardenne, trajectoire d'un territoire mis en tourisme de 1850 à nos jours : constats et questionnements.
- Crises et changements climatiques rebattent les cartes ! Quels tourisms en Wallonie ?
- Comment concilier les évolutions du secteur touristique et les objectifs de la Wallonie en matière d'aménagement du territoire ?

Chaque présentation était suivie par une séance de questions/réponses et d'échange de pratique.



SAVE THE DATE - Le vendredi 24 juin 2022 de 9h à 12h30 en visio-conférence

A destination des élus, CATU et des services urbanisme (Famenn-Ardenne)



Une initiative de la Maison de l'urbanisme Famenn-Ardenne Avec la Conférence Permanente du Développement Territorial (CPDT)

Matinée « Comment concilier les évolutions du secteur touristique et les objectifs de la Wallonie en matière d'aménagement du territoire ? »

par Michèle Haine et Derek Bruggeman

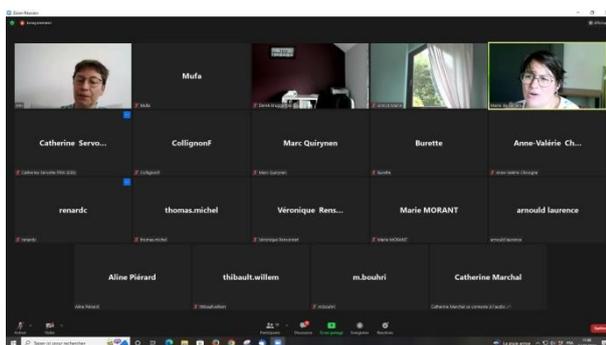
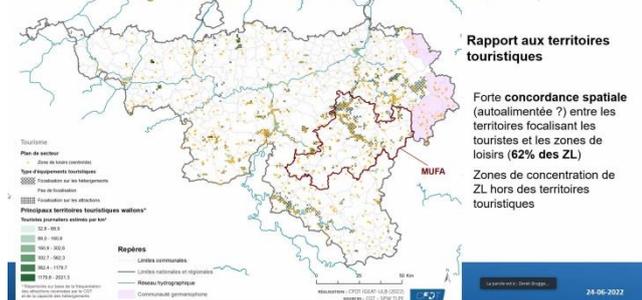
Au programme

- L'Ardenne, trajectoire d'un territoire mis en tourisme de 1850 à nos jours : constats et questionnements
- Crises et changements climatiques rebattent les cartes ! Quels tourismes en Wallonie ?
- Comment concilier les évolutions du secteur touristique et les objectifs de la Wallonie en matière d'aménagement du territoire ?

Temps d'échanges et de questions - réponses



3. Comment concilier les évolutions du secteur touristique et les objectifs de la Wallonie en matière d'aménagement du territoire ? I. A. Les Zones de loisirs | Localisation, caractéristiques et utilisation actuelle



3. Comment concilier les évolutions du secteur touristique et les objectifs de la Wallonie en matière d'aménagement du territoire ? I. A. Les Zones de loisirs | Outil de caractérisation des ZL

Contenu de la fiche :

1. Localisation et caractéristiques principales
2. Contexte environnemental et paysager
3. Accessibilité
4. Contexte foncier et légal
5. Equipements
6. Opportunités d'extension
7. Analyse historique
8. Contexte touristique

CCATM

Graphique résumant 20 indicateurs quantitatifs

3. Retour sur la Matinée de réflexion autour de la « participation citoyenne dans les projets d'urbanisme » - 21 octobre 2021

Dans son Salm-info de septembre 2022, la commune de Vielsalm faisait un focus sur les avancées participatives à la CCATM, l'occasion pour eux de faire référence à la Matinée de réflexion du 21 octobre 2021. Lien vers l'[article complet](#).

MA COMMUNE

AVANÇÉES PARTICIPATIVES À LA CCATM

Pour vous qui êtes intéressés, la matinée du 21 octobre 2021 a permis de discuter des avancées participatives à la CCATM. Les élus de la commune ont pu échanger avec les membres de la CCATM sur les avancées participatives à la CCATM.

participation citoyenne. Mais des solutions existent : inviter, observer, évaluer les actions, rencontrer d'autres publics... Un groupe de travail a été mis en place sur le sujet et a pris différentes décisions.

- La rédaction d'un document qui sera transmis systématiquement aux acteurs de projets touristiques et permettra à l'urbanisme de mieux intégrer les enjeux de la CCATM dans le processus décisionnel de leur projet et de faciliter d'autres concertations possibles.
- La demande adressée au Collège d'intercommunalité de la CCATM plus en amont de la production par rapport à la phase finale, et ce sur base de critères précis touchant certains sujets sensibles (notamment le zoning de Vielsalmville, le Lac des Doyennes).
- Un travail de collaboration plus étendu avec la CCATM au travers de réunions commentées, ce qui permettra à la Commission d'être informée plus tôt des projets en cours et d'apporter ses contributions plus tôt aux attentes des différents membres.
- La maintien et le renforcement du principe des « avis d'initiative » sur base de sollicitations de la Commission par ses membres sur différents sujets relatifs à son compétence. Les membres peuvent par ailleurs soumettre un sujet pour lequel les sollicitations de l'initiative s'appliquent.

A l'initiative de ses membres et par une collaboration contractuelle avec les dirigeants politiques y a été de mouvement dans le cadre de l'accompagnement de la CCATM afin de promouvoir une participation citoyenne plus efficace. Une autre initiative sera par ailleurs développée. Ces initiatives doivent démontrer leur efficacité et leur durée de vie. Mais on ne peut que se réjouir de ces constats, d'instaurer de nouvelles relations et de nouvelles initiatives.



2/ LES CCATM

- Manhay – L'éolien en question, 29/01, 13 participants

Suite au questionnement de la commune de Manhay sur l'éolien en Wallonie, la MuFA avait proposé à la CCATM un dossier intitulé « *Thématiques et intervenants pour l'organisation d'un évènement sur l'éolien* » sur base duquel la CCATM avait défini une série de sujet et d'intervenants pouvant les aider dans leur réflexion.

Après accord du Collège communal, Arnaud Collignon, chargé de mission énergie à Inter-Environnement Wallonie est invité à participer à une première rencontre réflexive avec les conseillers de la minorité et de la majorité ainsi qu'avec les membres de la CCATM le samedi 29 janvier en matinée où il était invité à cadrer le propos et à dresser l'état des lieux de notre avenir énergétique, en route pour un système énergétique belge axé sur le renouvelable, aborder également l'origine de l'engouement pour les énergies renouvelables, du pourquoi de celui-ci ou du rejet de certains. Son exposé *Décarboner la Belgique. Comment on fait ?* a fait l'objet d'une séance de questions-réponses. Les réunions de préparation et de débriefing se sont déroulées les 14/01 et 31/01.

Dans la foulée, un compte-rendu de l'exposé a été remis à la CCATM. (A002)



- Tellin - l'habitat léger, 8/03



Présentation du Powerpoint Habitat léger développant la définition du concept et la législation. Différence entre un habitat léger, gîte, annexe ou encore logement de chantier. Présentation d'une grille d'analyse de dossier. Petit tour de la commune pour voir la situation actuelle et susciter la réflexion, le débat sur la position de la CCATM.

- Sainte-Ode - La mobilité en milieu rural, 10/03, 11 participants



La CCATM souhaitait avoir une réflexion sur la mobilité et sur un de ses axes en particulier. Un contact a été pris avec la police locale afin d'obtenir des statistiques sur les accidents dans cette commune. La présentation reprend notamment des sujets abordés lors de colloques sur le paysage, les traversées de villages ou l'accessibilité aux PMR puis passe en revue les 4 leviers permettant d'améliorer la mobilité. La séance se termine par un tour de la commune et un diagnostic/débat sur certains aménagements.

- Sainte-Ode – Présentation du Guide et nuancier des façades rurales au Collège communal 2/06 (cf. page 43)



AXE 3 : SENSIBILISER**1/ LE JEUNE PUBLIC****OBJET**

Expliquer ce qu'est l'aménagement du territoire et l'urbanisme à la jeune génération et les sensibiliser aux enjeux de ces thématiques.

Comme les années précédentes, cette sensibilisation s'est faite par le biais d'animations scolaires et par des stages.

PUBLIC CIBLE

Enfants de 8 à 12 ans et jeunes de 12 à 15 ans, en public scolaire et non scolaire.

RÉALISATIONS**A) Stages**

Chaque année la MUFA organise des stages de découverte des notions liées à l'aménagement du territoire, aux paysages et au patrimoine par le biais de diverses activités.

Le **stage Navetteurs du territoire** s'est déroulé au printemps, du 4 au 8 avril, avec de jeunes de 12 à 15 ans. Durant une semaine, les jeunes prennent le train chaque jour pour découvrir une ville différente (A003).

Vacances de Pâques
Stage Navetteurs du territoire
 Du 4 au 8 avril 2022
 De 8h30 à 16h30
 Depuis Marloie
 A la découverte de villes
 Partez en train
 PAF : 135 €
 Informations : www.mufo.be ou 084/45.68.62
 Inscriptions : <https://enfance-jeunesse.marche.be>

Vacances de Pâques
 De 8h30 à 16h30
 Depuis Marloie
 A la découverte de villes
 Partez en train
 PAF : 135 €
 Informations : www.mufo.be/news ou 084/45.68.62
 Inscriptions : <https://enfance-jeunesse.marche.be>

La 10^e édition du **stage Explorateurs du Territoire** s'est déroulé en été, du 25 au 29 juillet à destination d'enfants de 9 à 12 ans (A004).

Ces stages font l'objet d'un projet pédagogique qui nous permet d'être reconnus par l'ONE et peuvent également être intégrés au panel de stage proposé par la ville de Marche qui coordonne la publicité et les inscriptions via un site internet. Les réunions de préparation ont eu lieu les 25/01 et 19/05. Elle propose également des formations spécifiques à l'accueil des enfants comme la formation au Centre de Support Télématique (CST) de Marche sur le nouveau site web stages.marche afin d'être autonome dans l'encodage des stages et la gestion des inscriptions, le 15/02 et la formation sur la gestion des enfants à besoins spécifiques, le 25/03.



Cette année, la MUFA est également intervenue lors du **stage Marchecraft** de la Ville de Marche-en-Famenne.

La première séance du 24/10 était consacrée à la découverte de l'outil Wal-on-Map au moyen d'un petit carnet et de la manipulation individuelle sur le site.



Lors de la séance du 28/10, nous avons permis aux jeunes stagiaires de rencontrer Bertrand Lavis, responsable du service d'urbanisme de Marche-en-Famenne, son service, son métier et des projets sur lesquels il travaille.



B) Animations scolaires

Chaque année, la MuFA propose gratuitement des animations de sensibilisation à l'aménagement du territoire aux écoles primaires des 18 communes affiliées du territoire. Celles-ci se déroulent en deux temps : une visite du village ou du quartier (son évolution urbanistique, les transformations de l'habitat, l'évolution des fonctions) et une animation synthèse en classe.

Les notions découvertes lors de la visite du village sont retravaillées dans un deuxième temps au moyen d'une animation en classe qui reprend entre autres les éléments cartographiques, l'impact des constructions sur le développement du territoire. A chaque fois un road book spécifique et des documents pédagogiques et de synthèse sont rédigés et donnés aux élèves et professeurs.

Ces animations, nous permettent d'attirer l'attention des enfants sur les 4 points suivants en lien avec les compétences qu'ils doivent acquérir au cours de leur scolarité :

- Notre village ne s'est pas construit en un jour.
- Notre village a une histoire. Les pierres ont des choses à nous dire.
- On ne fait pas ce qu'on veut, où on veut, comme on veut !
- Il existe des outils de planification.

Avant ces animations, la MuFA prend contact avec les directeurs et instituteurs, rencontre le service urbanisme de la commune, le Syndicat d'Initiative ou la Maison du tourisme. Elle se rend sur place pour prendre des photos, rencontrer des personnes ressources (président CCATM, CLDR, cercle historique...), fait des recherches cartographiques, iconographiques sur le web afin de préparer un road-book spécifique pour chaque école. Les animations sont également adaptées en fonction des classes.



Les visites de village sont notamment l'occasion de sensibiliser aux métiers de la construction, aux matériaux traditionnels de nos villages mais aussi aux nouvelles techniques, aux impétrants, à la réglementation urbanistique ainsi qu'aux exigences en matière d'économie d'énergie. Les voitures électriques et les bornes de recharges font timidement leurs apparitions et suscitent la curiosité.

Les activités en classe permettent d'aborder des notions de cartographie et d'aménagement du territoire par la manipulation de cartes, de plans et de maquettes : Pour chaque école, nous réalisons un carnet de route et des exercices personnalisés reprenant des cartes et des photos anciennes (A005).

- Nassogne : école libre, visite village 10/02 et animation en classe 17/02



- Ecole de Cherain (Gouvry) – visite du village de Montleban 01/09 et animation en classe 08/09



- Rendeux : école libre visite du village 4/12 et 06/10 et animation en classe 11/10





- Resteigne (Tellin) - visite de l'exposition des Journées du patrimoine (cf. page 40) le lundi 12/09 matin par les classes de l'école primaire. En collaboration avec la CCATM.



- Libin, école de la Communauté française, visite de village les 21/09, 23/09 et animation en classe les 28/09, 05/10 et 13/10



En 10 ans, la MUFA a pratiquement visité la totalité des écoles primaires de son territoire et recommence un nouveau tour par l'école de Rendeux qui fût la première à nous accueillir.

Nous retournons également dans les écoles qui nous sollicitent directement. Comme celle de Cherain où l'instituteur débute l'année par une semaine consacrée au patrimoine. Ce sont les élèves qui animent les visites lors du weekend des journées du patrimoine (cf. page 40).

Tableau récapitulatif des animations scolaires 2022

Ecole	Visite du village	En classe	Nombre d'élèves
Nassogne Libre	10/2	17/2	15
Cherain (Gouvy) communal	1/9 Montleban	8/9	18
Resteigne (Tellin) communal	Visite de l'exposition 'Vieux métiers' lors des Journées du patrimoine (cf. page 40)		70
Libin Communauté française	21/09, 23/09, 28/09	28/09, 05/10, 13/10	83
Rendeux Libre	06/10, 04/12	11/10	35
Totaux	12	10	221



- Houffalize : Animation chauves-souris 17/11

La commune d'Houffalize a organisé une journée Droits de l'enfant. Elle a sollicité le Parc naturel des deux Ourthes (PNDO) pour une animation nature. Le PNDO est dépositaire de malles pédagogiques de Natagora sur les chauves-souris. Au vue du grand nombre d'enfants à animer simultanément, la MuFA a été appelée en renfort afin de dédoubler ces animations. Nous avons animé deux fois 30 enfants. En plus de présenter la biologie de ces mammifères, les causes de la diminution des populations de nombreuses espèces sont expliquées. À savoir, perte d'habitat, fragmentation des habitats à cause de l'étalement urbain et du réseau routier, l'éclairage public ; le changement des pratiques agricoles (arrachage de haies, comblement de mares, insecticides). Mais aussi à cause des particuliers qui ont de plus en plus de chats, qui isolent les toitures. Ceci impacte les espèces synanthropes comme les chauves-souris mais aussi les hirondelles et les martinets par exemples. Les solutions sont donc abordés comme la création de mare, la plantation de haie, ne pas laisser sortir les chats, diminuer ou éviter l'utilisation des pesticides. Protéger les sites naturels. Adapter/aménager les bâtiments. Lutter contre l'étalement urbain. Cette collaboration avec le PNDO fait suite à une série d'animations estivales dans 11 camps scouts proposées à titre personnel par Roland WATHIEU dans le cadre des nuits européenne des chauves-souris organisées par Plecotus, le GT Chauve-Souris de Natagora.



C) Préparation de futures animations

1. PECA les 21 et 22/02 à Bertrix

La mise en place du nouveau pacte d'excellence pour un enseignement de qualité prévoit un pilier culturel. Les écoles devront progressivement mettre en place un *Parcours d'Eveil Culturel et Artistique* (PECA). L'architecture en fait notamment partie. Cette démarche se veut transversale et complémentaire. Nos activités scolaires correspondant à ses principes, nous avons souhaité intégrer la plateforme provinciale des acteurs culturels.

C'est dans ce contexte que la MUFA s'est rendue à la Présentation du PECA où elle a pu discuter en groupe des enjeux, craintes, atouts et opportunités du PECA. L'attention a été attirée sur le fait qu'en province du Luxembourg, il n'y a pas spécialement un manque d'offre ou d'opérateur mais plutôt de mobilité.



2. Géopark Famenne-Ardenne 17/03

Le Géopark Famenne-Ardenne a organisé une réunion avec des acteurs du nord de la province afin de dresser un inventaire des animations proposées en matière de géologie, patrimoine, paysage ainsi que le type de public (scolaire ou non), âge, horaire (semaine/w-e), tarif (gratuit/forfait/par personne), taille des groupes, PMR, sur terrain et/ou en intérieur, durée... L'objectif était d'éviter de préparer et proposer des activités qui existent déjà et de savoir avec qui collaborer en fonction des demandes et éventuellement renvoyer vers le partenaire adéquat.

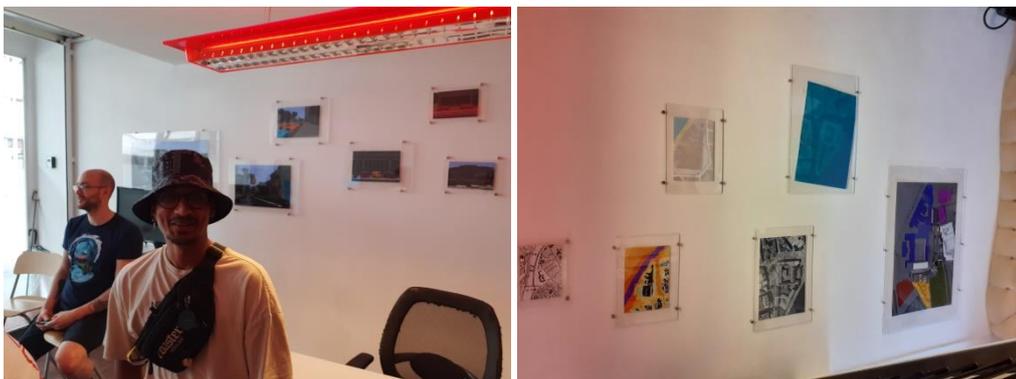
C'est dans ce contexte que nous avons rencontré la nouvelle animatrice Sabine Blockmans pour lui présenter nos animations et plus particulièrement l'animation géologie que nous proposons chaque été lors du stage *Explorateurs du territoire*. Nous lui avons prêté des ouvrages pédagogiques afin qu'elle prépare une animation et nous accompagne lors du stage d'été (cf. page 18).



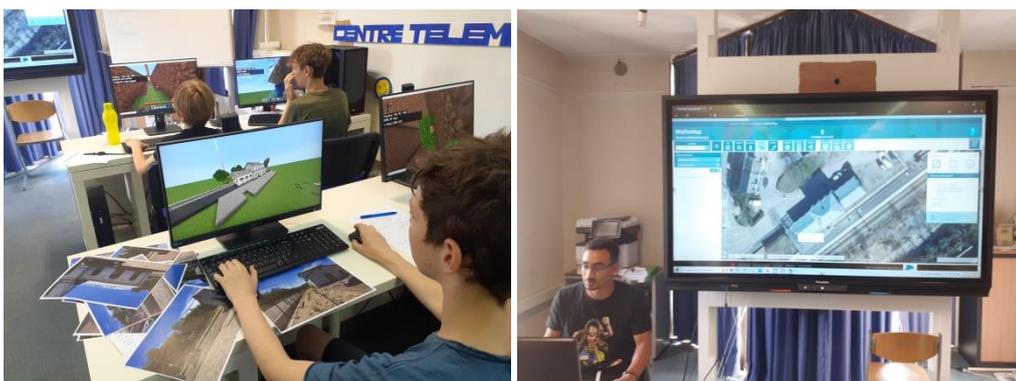
3. Projet Marche-Craft (Marche en Minecraft)

Le 16/06, Gaëtan HORVATH, éducateur de rue de la ville de Marche rencontrait la MuFA, pour la mise en place d'un projet en lien avec le célèbre jeu Minecraft. La MUFA lui a fourni des contacts de personnes ressources et prêté le livre récemment acquis *L'urbanisme, l'architecture et le jeu vidéo. Que fabrique le game design ?*, revue Géographique et cultures n°109, CNRS, 2019.

Le 30/06, nous sommes allés ensemble rencontrer l'équipe du Digital Lab à Liège afin de comprendre les enjeux et possibilités d'utilisation du jeu mais aussi les aspects concrets et techniques pour l'organisation d'ateliers.



Afin d'envisager une collaboration pour un stage d'automne, nous avons assisté, le 20/07 à une séance test lors d'un stage de gaming.



Le 09/09 nous nous sommes réunis pour préparer notre intervention lors du stage d'automne. Celui-ci s'est déroulé du 24 au 28/10 (A006).

La visite du salon de l'éducation le 12/10 au WEX fût l'occasion de rencontrer les animateurs de la Minecraft Academy de Mons. Ils ont pu fournir des informations et logiciels à Gaëtan afin de développer le projet. En plus des stages, le projet se poursuit par des ateliers hebdomadaires dans une école primaire d'une part et, avec deux groupes de jeunes au Centre de Support Télématique de Marche-en-Famenne d'autre part. Dans un premier temps, ils recréés respectivement leur école et, le centre-ville de Marche actuel pour dans un second temps imaginer leurs versions futures.



2/ LE CITOYEN

A) Visites

OBJET :

Organiser des visites qui permettent aux habitants de mieux appréhender l'aménagement et le développement de leur territoire. Visites dans notre territoire ou visites d'autres lieux.

RÉALISATIONS

1. Exposition Fluctuation à Liège 03-06

Le vendredi 3 juin, la Maison de l'urbanisme proposait une visite guidée de l'exposition Fluctuations guidée par l'Institut Culturel d'Architecture Wallonie-Bruxelles (ICA WB).

L'architecture peut-elle réconcilier le fleuve et les habitants ? C'est à cette question spécifique qu'a tenté de répondre l'Institut Culturel d'Architecture Wallonie-Bruxelles (ICA-WB). Durant une heure, Aurélien Jacob nous a fait découvrir différentes contributions apportant des pistes de réflexions quant au risque submersif. La manière dont l'homme façonne son espace et y intègre ou ignore ses cours d'eau. Pour en découvrir plus, partez à la découverte du [dossier complet](#).



2. Visite-urbanistique de la ville de Marche pour les étudiants de l'école internationale de lutherie 16/05



Fin 2020, il était prévu de faire visiter la ville de Marche aux étudiants de l'école internationale de lutherie sise sur le site de la Vieille Cense. Cette école accueille une dizaine d'étudiants dont une majorité d'étrangers qui résident à Marche durant leurs cursus qui s'étalent sur plusieurs années. Les étudiants étaient intéressés d'en apprendre plus sur leur ville d'accueil. Suite à la pandémie, cette visite avait été reportée.



B) Ateliers

Salon de l'Habitat Groupé. Bastogne 20/11

L'asbl Habitat et Participation organise chaque année un salon de l'habitat groupé. Cette année, pour la première fois, il se déroulait dans notre province. L'HG y est encore peu développé. Nous avons été invités à y participer de deux manières : tenir un stand dans la partie exposants et co-animer un atelier sur Les enjeux de la localisation d'un HG en milieu rural et de la mobilité. Une vingtaine de personnes a participé à l'atelier qui reprenait le matériel didactique utilisé à Bambois et avec les Maisons des Jeunes (annonces immobilières) (cf. page 44).



400 habitats groupés en Wallonie et à Bruxelles

BASTOGNE

Le Salon de l'habitat groupé, le 13^e, aura lieu pour la première fois dans notre province, le dimanche 20 novembre à Bastogne à la Hénnalux

Les habitats groupés ont de plus en plus la cote. « On en compte toujours plus, avec à ce jour environ 400 en Wallonie et à Bruxelles, connus en tout cas, car il y en a sans doute d'autres », note Pascale Thys, coordinatrice et chargée de missions de l'ASBL Habitat et Participation. En Belgique, de nombreux citoyens se tournent vers cette façon d'habiter pour des raisons sociétales, écologiques ou économiques. Pour la première fois en 13 éditions, l'ASBL Habitat et

Participation organisera un Salon de l'habitat groupé en province de Luxembourg, à Bastogne à la Hénnalux, le dimanche 20 novembre, de 9 h 30 à 17 h 30. « Les visiteurs découvriront ce qu'est l'habitat groupé, ils pourront poser leurs questions à des experts ou des citoyens vivant dans un tel logement, rencontrer des porteurs de projets en constitution », développe Pascale Thys.

Vivre autrement

L'habitat groupé permet à des groupes de citoyens de concevoir et gérer leur habitat collectivement, en combinant espaces privatifs et communs, pour mieux répondre à leurs besoins, en cohérence avec leurs moyens et aspirations. C'est choisir vivre autrement avec ses voisins, en accord

avec des valeurs communes, dans un esprit de partage et solidarité. Il existe autant de formes d'habitats groupés que de groupes d'individus.

Certains de leurs habitants sont âgés ou porteurs de handicaps, isolés, des familles monoparentales ou nombreuses. D'autres y voient un espace de création culturelle, ou un lieu d'agriculture biologique collective.

8 communes sondées

Le Salon, qui sera notamment riche de 30 stands, aura comme fil conducteur l'habitat groupé en milieu rural comme levier social et écologique. Potentiel intéressant avec les fermes et bâtiments de grand volume. L'ASBL Habitat et Participation a par ailleurs sondé 8 Communes luxembour-



L'ASBL Habitat et Participation vous permettra de rencontrer des citoyens vivant en habitat groupé, poser vos questions à des experts...

geoises, la Maison de l'urbanisme Famenne-Ardenne (MUEA) et la Fondation Rurale de Wallonie (FRW). « Il existe peu de demandes pour l'habitat groupé auprès des Communes », dévoile Pascal Thys. A contrario, la MUEA reçoit pas mal de demandes, pour trouver un bâtiment, un site. Et selon la FRW, la province offre un potentiel

intéressant avec les fermes et bâtiments de grand volume. Par ailleurs, la majorité des 8 Communes sont intéressées à se former et de sensibiliser les élus et les CCATM. Certaines s'attendent à une hausse des demandes et/ou sont intéressées de développer un projet sur leur territoire.

BENOÎT GUEUNING

Autonomie alimentaire et énergétique commune

L'asbl Habitat et Participation a présenté son Salon au sein d'un habitat groupé, situé à Forrières (Nassogne). À l'origine de celui-ci, on retrouve Marc Elleboudt et son épouse, Michèle Zeidler. Le couple y vit avec 3 autres personnes. Son projet est sorti de terre il y a 5 ans environ sur un terrain de 4 hectares, rue Notre-Dame de Haut.

Les résidents, qui habitent dans une construction très basse énergie dans des matériaux écologiques, sont notamment copropriétaires de 3,6 hectares de terres agricoles, sur lesquelles notamment ils cultivent d'innombrables aliments dans des potagers et un verger, qui leur offrent une grande autonomie alimentaire. « On pourrait nourrir la moitié de Forrières », avance Marc Elleboudt. « On produit d'autres aliments aussi dans une pièce agréée par l'AFSCA, du miel, de la soupe... »

Gestion collective de l'eau

Marc Elleboudt ajoute : « On



Les habitants de l'habitat groupé de Forrières (avec à leurs côtés à gauche Jean-Michel Gaspard, échevin bastognard du Logement) partagent 4 hectares.

essaie d'être le plus autonome possible à d'autres niveaux aussi, entre autres via une gestion collective de l'eau, de sa production à son recyclage, en passant par son réchauffement pour les besoins sanitaires. On récolte l'eau de pluie dans une citerne de 50 000 litres. Celle-ci est filtrée dans un local technique. On a aussi une réserve de bois commune. Le bois est notre source d'énergie principale. »

Outre des biens, ce sont aussi de la chaleur humaine et de l'entraide, sources aussi de leur volonté de vivre en habitat groupé, qu'échangent les 5 résidents de Forrières. Qui sont aussi copropriétaires à parts égales des parties bâties non utilisées pour le privatif strict, à l'image d'une salle commune, qui abrite d'ailleurs aussi des activités extérieures à l'habitat groupé. B.G.

VITE DIT

CONFÉRENCES ET ATELIERS INTERACTIFS

Deux conférences seront à la carte, sur les thématiques suivantes : « Habitat groupé et autonomie énergétique : est-ce possible et politiquement juste ? » - « L'accès à la terre pour un habitat groupé. » Ainsi que 12 ateliers interactifs pour découvrir ce qu'est une charte en habitat groupé, comment créer une dynamique collective, mettre en place une gouvernance partagée, et bien d'autres choses encore.

Pour découvrir l'ensemble des ateliers : www.habitat-groupe.be

PARTICIPATION CONSCIENTE

Aucune inscription n'est requise pour le Salon. Le droit d'entrée est une participation consciente, c'est-à-dire que chaque visiteur peut donner ce qu'il veut.

KIDS CORNER ET COVOITURAGE

Un kids corner, une garderie gratuite, sera accessible pour les enfants. L'organisateur invite aussi les visiteurs à covoiturer, en se mettant en lien via la plateforme Covoitribu.

C) Concours - Le Prix des Maisons de l'urbanisme de la province de Luxembourg (MUses.lux)

Créé en 2009, le Prix d'architecture durable en Province de Luxembourg a vu 5 éditions avant de prendre le nom de Prix des Maisons de l'urbanisme de la province de Luxembourg en 2019. Ce prix est aujourd'hui un partenariat entre les deux Maisons de l'urbanisme de la province de Luxembourg avec le soutien de la Wallonie et de la Province de Luxembourg a lieu tous les deux ans.

OBJET

- Renouveler la formule du prix d'architecture durable de la province de Luxembourg pour donner un nouveau souffle à cette action et augmenter le nombre de dossiers de candidature.
- Mettre en place les principes du Prix d'architecture durable en Province de Luxembourg et l'organisation pratique de celui-ci
- Récompenser et promouvoir les communes et les privés qui mettent en œuvre des actions innovantes et dynamiques en faveur de la qualité du cadre de vie et de l'attractivité de leur territoire et qui prennent en compte le développement durable et ce sur l'ensemble de la province de Luxembourg.
- Sensibiliser un large public à la qualité du cadre de vie. Améliorer la visibilité des Maisons de l'urbanisme actives sur ce territoire.

Les MUses.Lux 2022

Les MUses.Lux 2022 se déroule sur deux années : 2021 consacrée au lancement, et 2022 à la remise des prix après l'analyse des candidatures par un jury.

En 2022, réunion de préparation (16/02, 22/02, 17/03, 01/04, 21/04, 6/05, 08/09, 25/10, 05/12) : réception des dossiers de candidatures, vérification des critères d'admission, constitution d'un jury, compilation des candidatures, organisation du jury, organisation de la remise de prix, réalisation des communiqués de presse...

Les dossiers de candidatures étaient attendues pour le 19/04.

Jury des MUses.lux le 6/10 à la salle la Source à Marche-en-Famenne



Composition du jury

- De Smedt Audrey : présidente du Conseil de l'Ordre des architectes de la province de Luxembourg.
- Deproost Magali : chargée de missions au SPW Développement durable.
- Fasbender Pierre : Directeur du Centre culturel de Habay-la-Neuve.
- Gatellier Frédérique : chargée de missions à l'ADL de Bertogne.
- Meuris Coralie : responsable de la section Tourisme à Idelux.
- Nelles Norbert : professeur à la Faculté d'Architecture de l'Université de Liège.
- Roland Chantal : administratrice de l'asbl Qualité-Village-Wallonie.
- Vermeulen Pierre-Yves (excusé) : Directeur général du département des Services techniques provinciaux.
- Weier Andrea : architecte paysagiste et urbaniste au sein du bureau Andrea Weier.

Encadrement : Marie de Selliers (MUFA) et Marie Hottois (MURLA)



Remarques générales du jury

- L'ensemble des projets doit être mis en avant lors de l'annonce des résultats et dans les communications qui suivront de façon à montrer ce qui se fait en milieu rural.
- Il serait intéressant de faire connaître ces projets dans le cadre du développement rural (dont les CLDR) et dans le cadre de la revitalisation urbaine.
- Les projets présentés montrent une faiblesse dans l'accompagnement des projets en amont. Pour pouvoir proposer des projets de qualité et efficaces (par la prise en compte de l'ensemble des besoins de tous les utilisateurs) sur le long terme, il est très intéressant pour le MO de s'entourer d'un comité d'accompagnement sur toute la durée du projet depuis le stade de la réflexion.

De façon générale,

- La végétalisation et la gestion des eaux de ruissellement des projets d'espace public sont trop peu développés. Or ces points sont essentiels pour le développement de la biodiversité, la réduction de l'effet d'îlot de chaleur par la création d'ombrage, la limitation des inondations...
- Les dossiers de candidature (et les projets) comportent peu d'informations par rapport aux énergies grises et aux cycles de vie des matériaux. Les projets semblent avoir été peu développés dans un souci de choix de matériaux, des déchets et des énergies consommées. Le jury rappelle que le secteur du bâtiment est un gros producteur de CO2, responsable de 40% des consommations d'énergies, responsable de 50% des consommations des ressources naturelles et producteurs de 30% des déchets.
- Le jury déplore le nombre limité de photos des projets réalisés, celles-ci étant en nombre souvent trop limités pour avoir une bonne connaissance des projets et de leur contexte. (Nombreux dossiers ont dû être complétés par un visionnage du site via Google map).

Remise des prix à Bastogne 22/12

Organisation : Marie de Selliers (MUFA) et Etienne Hubert (MURLA)



Après l'accueil d'Etienne Hubert, coordinateur de la MURLA et le mot de bienvenue de Jean-Michel Gaspard, président du CPAS de Bastogne, ayant l'urbanisme dans ses attributions, la parole a été laissée au professeur Jean-Marie Hauglustaine, chargé de cours honoraire à l'ULiège sur la thématique '*Comment faire évoluer le bâti résidentiel existant, dans l'optique du développement durable*' (cf. page 41) proposée suite aux remarques émises par le jury ?





La parole était ensuite à Marie de Selliers (MUFA) et Etienne Hubert (MURLA) pour présenter le prix et les candidats et dévoiler les lauréats :

Catégorie : Espace public

- **Candidat : domaine d'Oisefagne à Fauvillers**



Maître d'ouvrage : Commune de Fauvillers
Auteur de projet : HORDEUM architectes

Avis du jury : projet original – choix de coupler plusieurs fonctions en un même lieu - et audacieux.

- **Candidat : cœur villageois de Marloie**



Maître d'ouvrage : Ville de Marche
Auteur de projet : Sweco Belgium

Avis du jury : démarche forte – neutraliser des voiries pour les laisser à destination de la mobilité active.

- **Candidat : aménagement du centre de Nolleaux**





Maître d'ouvrage : Commune de Paliseul
Auteur de projet : Services techniques provinciaux

Avis du jury : création d'un vrai cœur de village qui va dynamiser le tissu social.

Lauréat : aménagement de la place d'Arville



Maître d'ouvrage : Commune de Saint-Hubert
Auteur de projet : Christine Pierard sprl

Quelques éléments d'appréciation du projet définis par le jury

- ✓ Projet qui crée une vraie centralité dans le village
- ✓ Création d'un vrai espace de rencontre
- ✓ Prise en compte de tous les utilisateurs, tous les âges
- ✓ Conception de la végétation en 3D, création de zones d'ombrage
- ✓ Espace multifonctionnel
- ✓ Enfouissement des câbles aériens

Catégorie : Démarche immatérielle / projet mobilisateur

- **Candidat : vignoble de Rendex**





Maître d'ouvrage et auteur de projet : ASBL Les vignobles de Rendeux

Avis du jury : projet qui permet de rapprocher des citoyens autour d'un projet original.

➤ **Candidat : valorisation de sites de la commune de Sainte-Ode**



Maître d'ouvrage : Commune de Sainte-Ode

Auteur de projet : Techniques et Valorisation du Bois

Avis du jury : projet développé sur des sites existants qui permet la réappropriation du patrimoine au niveau local.

➤ **Lauréat : restauration du moulin de Montleban**



Maître d'ouvrage et auteur de projet : Jean-Marie Massard

Quelques éléments d'appréciation du projet définis par le jury :

- ✓ Projet durable utilisant des ressources locales
- ✓ Réhabilitation d'un ancien outil qui a du sens (transformation d'une ressource en nourriture)
- ✓ Développement d'un circuit court



- ✓ Valorisation d'un produit local
- ✓ Rénovation à l'identique permettant de conserver des savoir-faire et de les faire perdurer
- ✓ Rénovation avec des matériaux locaux, des entreprises locales et une démarche participative du voisinage
- ✓ Démarche qualitative hors d'un souhait de rentabilité.

Catégorie : Bâtiment

➤ **Candidat : crèche les Poussins et accueil extrascolaire à Aubange**



Maître d'ouvrage : Crèche, asbl Les Poussins

Auteur de projet : Trema Architecture, S. Verlaine

Avis du jury : projet cohérent par le regroupement de fonctions similaires et la gestion des accès différenciés en lien avec le relief.

➤ **Candidat : maison de village de Hampteau**



Maître d'ouvrage : Commune de Hotton

Auteur de projet : Hotua+Poncelet Architecture D. Hotua

Avis du jury : architecture moderne dans un centre village qui développe également une réflexion sur les espaces extérieurs.

➤ **Candidat : logements de transit à Saint-Hubert**





Maître d'ouvrage : Ville de Saint-Hubert
Auteur de projet : HP Architecture sprl

Avis du jury : revitalisation d'un bâti existant au cœur de Saint-hubert et à destination d'un public fragilisé.

➤ **Candidat : Vaux-hall**



Maître d'ouvrage : commune de Vaux-sur-Sûre
Auteur de projet : B. Collet et F. Huberty

Avis du jury : projet attractif et multifonctionnel avec une belle recherche de qualité.

➤ **Candidat : maison rurale de Vielsalm**



Maître d'ouvrage : Commune de Vielsalm
Auteur de projet : Pissart, Architecture et Environnement S.A

Avis du jury : projet multifonctionnel, modulable et intergénérationnel qui répond à plusieurs problématiques de la commune.



➤ **Lauréat : cabinets médicaux et logement tremplin à Meix-devant-Virton**



Maître d'ouvrage : Commune de Meix-devant-Virton

Auteur de projet : Atelier d'Architecture de l'Arche Claire

Quelques éléments d'appréciation du projet définis par le jury :

- ✓ Projet initié par la Commune qui développe une démarche complète malgré les risques
- ✓ Utilisation d'un bâtiment existant bien situé au sein du village
- ✓ Programmation intéressante et adaptée à la structure du bâtiment
- ✓ Pas de mobilisation foncière (par la réutilisation d'un bâtiment existant inutilisé)
- ✓ Projet qui répond à un besoin primaire des citoyens et sert au maintien la cohésion sociale dans la commune
- ✓ Réaffectation de qualité.

➤ **Mention honorifique : maison médicale de Barvaux**



Maître d'ouvrage : Maison médicale de Barvaux asbl

Auteur de projet : P. Jahnke et B. Ledant Architecture (JLA)

Quelques éléments d'appréciation du projet définis par le jury :

- ✓ Projet qui conserve l'ancienne maison
- ✓ Très ancienne maison médicale qui a pu réinventer son fonctionnement par une programmation audacieuse
- ✓ Geste architectural fort avec une grande recherche de qualité (intérieure et extérieure)
- ✓ Réflexion sur l'accessibilité.

A l'issue de cette remise de prix, les roll-up présentant les candidats 2020 et 2022 étaient dévoilés et un verre de l'amitié était proposé.





Fin 2022 et début 2023, 4 capsules présentant les lauréats et la mention honorifique 2022 ont été réalisées par TVLux :

- La présentation du concours : <https://youtu.be/5fd1GsXHNSk>
- Lauréat espace public : aménagement de la place d'Arville : <https://youtu.be/HxLrftCfR2Q>
- Lauréat Démarche immatérielle / projet mobilisateur : restauration du moulin de Montleban : <https://youtu.be/Lmm7saXOC8g>
- Lauréat et mention honorifique Bâtiment : cabinets médicaux et logement tremplin à Meix-devant-Virton et maison médicale de Barvaux : https://youtu.be/SkHxA_cgWak

D) Conférences et séances publiques

1. Festival à travers champs (2022), Tellin

A travers champs est le festival bisannuel du film sur la ruralité initiée par le centre culturel de Rochefort. En 2022, ce sera la 8ème édition qui se déroulera dans 20 communes des provinces de Namur et du Luxembourg. Dix communes du territoire de la MuFA sont concernées. En 2022, ce sera la 8ème édition qui se déroulera dans 23 communes des provinces de Namur et du Luxembourg dont 10 du territoire de la MuFA. Il débutera à Rochefort le 3 mars pour se clôturer à Marche le 3 avril.

Ce Festival propose un programme riche et varié avec des projections, des ateliers, des marchés, des débats sur la ruralité d'aujourd'hui et de demain ou encore des rencontres avec des acteurs de terrain. C'est l'occasion de rencontrer un public varié et d'aborder d'autres thématiques comme l'impact de l'agriculture sur le paysage, la relève des exploitations, l'accès à la terre, l'élevage, le bien-être animal, les circuits courts, la qualité des aliments, la place de la femme dans l'agriculture ...

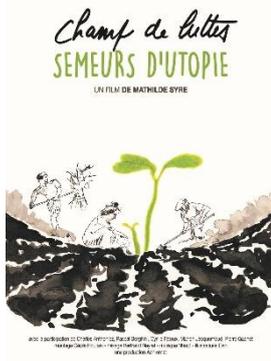


Parmi cette vaste programmation, la MuFA proposait un coup de projecteur sur trois projections en lien avec l'Aménagement du territoire et l'urbanisme :

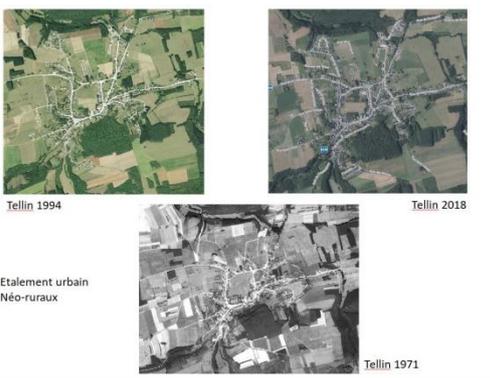
Tellin, *Champs de lutte, semeurs d'utopie*, le 19/03

La MUFA a été sollicitée par l'équipe de Tellin pour collaborer à l'édition 2022 et a participé aux réunions préparatoires, les 17-01 et 7-02 et à la sélection du *film Champs de lutte, semeurs d'utopie*. Celui-ci aborde des thèmes en lien avec l'aménagement du territoire comme l'étalement urbain et le grignotage des terres agricoles ainsi que l'habitat léger.





Le film était suivi d'un débat introduit par différents intervenants. La MuFA présentait 'L'étalement urbain et le frein à l'artificialisation des terres agricoles'.



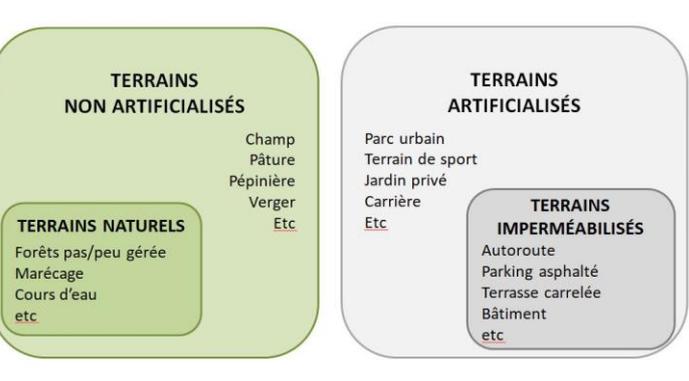
Rendeux, Déconnecté, le 24/03

A Rendeux, le reportage programmé est Déconnecté. Il montre les impacts de la construction d'une nouvelle autoroute sur un village près de Couvin. Réunions préparatoires 18/02 projection 24/03



Des contacts ont été pris avec les autres communes via les animatrices de la MCFA et du festival afin d'envisager une collaboration mais uniquement si le film est en lien avec nos thématiques.

Ce Festival est l'occasion de rencontrer un autre public et d'aborder d'autres thématiques.



2. Conférence *Gérer la contrainte d'inondation par ruissellement en zone rurale : méthode et cas pratiques* 28/03

A l'occasion de l'AG de la MUFA, Arnaud Dewez a accepté de venir faire un exposé aux membres de notre association sur le thème de « *Gérer la contrainte d'inondation par ruissellement en zone rurale : méthode et cas pratiques* ».

SAVE THE DATE - Le 28 mars 2022 à 19h30 salle La Souche, rue du Centre 6990 Marenne

A destination des élus, responsables des services urbanisme et membres des CCATM (Famenne-Ardenne)



Une initiative de la Maison de l'urbanisme Famenne-Ardenne
Avec la SPW ARNE - Cellule GISER

Conférence

Gérer la contrainte d'inondation par ruissellement en zone rurale : méthode et cas pratiques
par Arnaud Dewez

Temps d'échanges et de questions - réponses



3. Le Devenir des églises au PAC de Gesves 20/06

A la demande du PAC-Gesves, la MuFA s'est intégrée dans une soirée de conférence-débat qui proposait d'interroger les nouveaux usages que pourraient avoir les églises, édifices ayant perdus en fréquentation ces dernières années.

On pensera notamment à l'Église Notre-Dame Namur, désacralisée en 2004 et connue désormais comme l'Espace Culturel et Communautaire d'Harscamp, proposant des projets culturels variés, ou encore à la Chapelle du Pré d'Amite, à Gesves.

Un événement co-organisé par la régionale du PAC Namur, la locale du PAC Gesves, la Maison de la Laïcité de Gesves et la Maison de l'urbanisme Famenne-Ardenne.

Au programme

- Retour sur les interventions du Colloque Quels devenir pour nos églises ? proposé en mars 2020 par le groupe "Patrimoine" des communes de Gouvy, Stoumont, Trois-Ponts, Vielsalm, du Centre culturel



Stavelot - Trois-Ponts, la Fondation Rurale de Wallonie, la Maison de l'urbanisme Famenne-Ardenne en collaboration avec le Musée en Piconrue de Bastogne, par Marie de Selliers, coordinatrice de la MUFA

- Le cas de la Chapelle du Pré d'Amite à Gesves par Michèle Visart, échevine de la culture de la commune de Gesves



SAVE THE DATE - Le lundi 20 juin 2022 19h
Maison de la Laïcité de Gesves (118, chaussée de Gramptinne à Gesves)

Conférence-débat « le devenir des églises »

Au programme
 Cette conférence-débat vous proposera d'interroger les nouveaux usages que pourraient avoir les églises, édifices ayant perdus en fréquentation ces dernières années. On pensera notamment à l'Eglise Notre-Dame Namur, désacralisée en 2004 et connue désormais comme l'Espace Culturel et Communautaire d'Harscamp, proposant des projets culturels variés, ou encore à la Chapelle du Pré d'Amite, à Gesves avec l'intervention de Mme Marie de Selliers, coordinatrice-animatrice à la Maison de l'urbanisme Famenne-Ardenne et de Mme Michèle Visart, échevine de la culture de la commune de Gesves.

Temps d'échanges et de questions - réponses

Gratuit
Contact : emilie.remacle@pac-namur.be / 0483 66 62 90
Un événement co-organisé par la régionale du PAC Namur, la locale du PAC Gesves, la Maison de la Laïcité de Gesves et la Maison de l'urbanisme Famenne-Ardenne




4. Matinée « Mon habitation face aux changements climatiques » - 19/11

Imaginée début 2022, suite aux réunions du groupe de travail 'Résilience' du Contrat de rivière de l'Ourthe, la MUFA, le Parc naturel des deux Ourthes (PNDO) et le Contrat de rivière de l'Ourthe ont développé ce projet tout au long de l'année, au rythme approximatif d'une réunion par mois. Les réunions de préparation se sont déroulées les 22/03, 26/04, 30/08, 25/10.

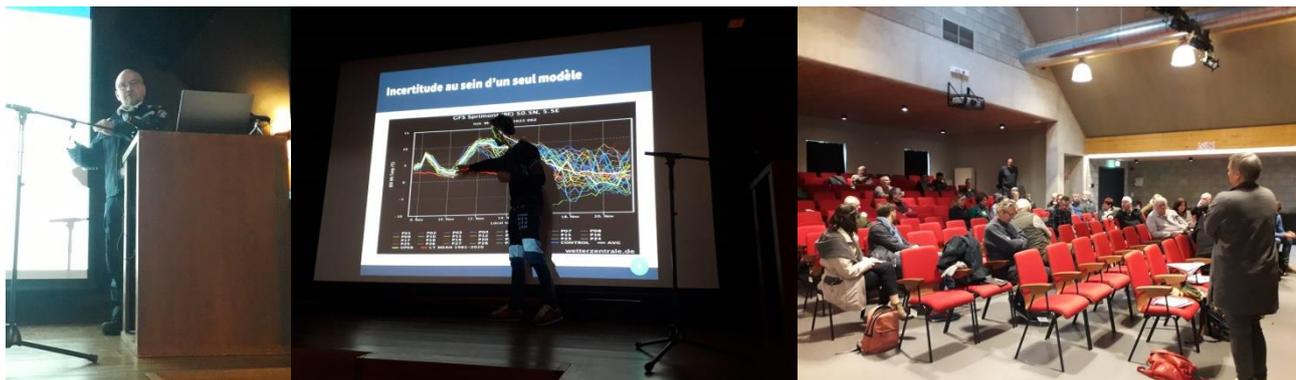
La MUFA a également eu l'occasion de rencontrer la journaliste Virgine Albert du média Vlan pour proposer un article (20/09) et les studios de TVLux (17/11) pour présenter cette matinée.

Au programme :

- *Où trouver l'information cartographique pour votre projet ?* par Sophie Duchateau du Contrat de rivière Ourthe
- *Le référentiel d'implantation en zone inondable* par Meriem Moulana, LEMA (Local environment management and analysis), ULg
- *Anticiper les inondations par ruissellement* par Arnaud Dewez, Cellule GISER du Service public de Wallonie (SPW)
- *La gestion des eaux de pluies sur sa parcelle* par Frédéric Adam, Idelux
- *Adapter sa maison aux changements climatiques* par Philippe Meilleur, Président du Conseil francophone et germanophone de l'Ordre des Architectes (CfgOA)
- *Comprendre les alertes météorologiques et anticiper* par Sébastien Doutreloup, Faculté des Sciences, Département de géographie, Climatologie et Topoclimatologie



- *Poser des gestes simples pour protéger sa maison et ses abords* par le Commandant Thiry de la Zone de secours Luxembourg



Des moments de questions-réponses et d'échanges ont ponctué cette matinée.

Le samedi 19 novembre 2022 de 9h à 12h30 à Cens (Tenneville)
Matinée « Mon habitation face aux changements climatiques »

Au programme

- Connaître son terrain pour mieux anticiper
- Aménager préventivement sa maison et ses abords
- Comprendre les alertes et se préparer

Une initiative du Contrat de rivière de l'Ourthe, du Parc naturel des deux Ourthes et de la Maison de l'urbanisme Famenne-Ardenne

Le contenu de cette matinée complète la réflexion menée au sein des Arènes 2022 (cf. page 52).

5. Fête annuelle du Parc naturel des deux Ourthes – Houmont (Sainte-Ode), 22 mai

Le Parc naturel des deux Ourthes (PNDO) organisait sa fête annuelle 2022 sur le thème de la nature accessible.

A cette occasion, le stand de la MuFA présentait ses actions et proposait une animation sensorielle à partir de nos maquettes de villages fictifs (Villers-Mufa 1900 et Mufa-la-Neuve 2022). Cette activité familiale de reconnaissance de sons à replacer soit sur la maquette du village 1900 soit sur celui de 2022 a attiré une centaine de personnes.





6. Journées du patrimoine 10 et 11-09

A la demande de ses partenaires, la MuFA a apporté sa contribution à trois projets de ses communes affiliées :

- Marloie (Marche-en-Famenne)

Collaboration avec la Ville de Marche-en-Famenne et la paroisse Saint-Isidore pour le prêt de documents, de photos et de grilles d'exposition.

Participation à la réédition d'extraits de la brochure 'Tourner la page, le patrimoine religieux d'après-guerre' réalisée par la MuFA en 2009.

Aide matérielle apportée au comité de quartier de Marloie pour la cuisson de pizza dans le four à pain de la Vieille Cense de Marloie.



- Cherain et Montleban (Gouvy)

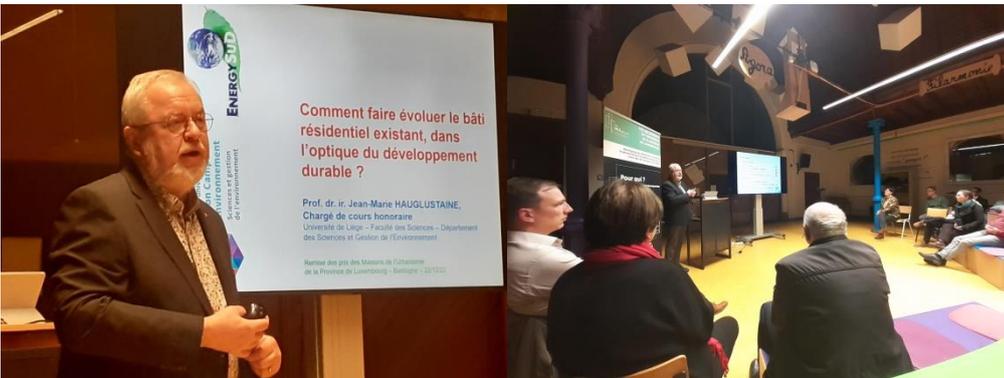
Préparation des élèves de 6^e primaire de l'école de Cherain qui animait la visite du moulin de Monleban le temps du weekend, par la visite du village le 1^{er} septembre et par des activités d'éveil (histoire, géographie et patrimoine) en classe, le 8 septembre. [Lien vers activité scolaire](#)

- Resteigne (Tellin)

Animation d'un stand sur le patrimoine, l'architecture rurale et l'évolution des villages les 10 et 11/09 et le lundi 12/09 pour les classes de Resteigne. [Lien vers activité scolaire](#)



7. Conférence du professeur honoraire à l'ULiège, Jean-Marie Hauglustaine 'Comment faire évoluer le bâti résidentiel existant, dans l'optique du développement durable' 22/12



A l'occasion de la remise des prix des MUses.lux (cf. page 27), la MUFA a invité le professeur honoraire à l'ULiège, Jean-Marie Hauglustaine pour venir aborder la thématique 'Comment faire évoluer le bâti résidentiel existant, dans l'optique du développement durable'

Après avoir évoqué les enjeux planétaires et la manière dont notre bâti est concerné, monsieur Hauglustaine a détaillé l'état de notre parc résidentiel belge, l'âge des logements pour la Belgique et pour la Wallonie.

Le saviez-vous ? Le secteur du bâtiment est responsable de 50% des ressources naturelles exploitées, 33 % de la production de déchets, 38 % de la consommation d'énergie primaire dont 70 % pour le chauffage et le conditionnement d'air, 31 % des émissions de CO₂, 16 % de la consommation d'eau ? Source: EUROSTAT, Chiffres clés de l'Europe, Editions 2016 et 2017. Parallèlement à cela, en Wallonie, seul 28% du parc résidentiel est postérieur aux années 1970 ! En conséquence, 1 logement sur 3 n'aurait pas d'isolation du toit ou du grenier, 1 logement sur 4 n'aurait que du simple vitrage.

Hypothèse : sur base d'une consommation du parc résidentiel de 430 kWh/m² avec une chaque année la construction de 1% de nouveaux logements basse consommation, les graphiques montrent clairement l'intérêt d'opter en parallèle pour la rénovation des logements existants :

- En 2050, le parc résidentiel wallon = 120 % de celui de 2010



- Avec rénovation des logements existants : consommation moyenne de 44 kWh/m²,
- Sans rénovation des logements existants : consommation moyenne de 340 kWh/m²

Finalement faut-il rénover ou (re)construire ? Après une anamnèse qui permet de définir la situation de départ, les obstacles particuliers, les marges de manœuvre et la situation sanitaire des murs, planchers, toiture ; la prise en compte du réemploi de matériaux et de l'emploi de matériaux recyclés la conférence que

▷ (Re)construire...

- est plus **facile** que « rénover »
- permet une **performance magnifique**
- coûte **plus cher** que de rénover
- y compris **coût environnemental** des matériaux



▷ Rénover...

- demande un **investissement intellectuel**
- permet aussi d'atteindre une **performance remarquable**
- à **moindres coûts**, tant financier qu'environnemental



La conférence s'est achevée par un moment de questions-réponses fort intéressant en raison du public mixte (en lien ou non avec les MUses) présent à cette occasion.

E) Publications

Mis en attente en raison de la charge de travail 2022.

3/ LE MONDE ASSOCIATIF

Non avenu.



AXE 4 : RECHERCHER**OBJET**

- Derrière ce mot « recherche », c'est un travail d'observation et investigations de la mutation de nos villages sur le territoire d'action de la Maison de l'urbanisme.
- Cette fiche projet englobe également l'ensemble du travail de préparation que l'équipe fournit en vue de réaliser les différentes activités dans les communes. Il s'agit d'un travail de recherche, d'utilisation des données du Géoportail, de documentation, de visites préalables sur le terrain, de rencontres de différents acteurs.

RÉALISATIONS**1/ LES ÉGLISES DE NOS VILLAGES ET LEUR AVENIR ?**

Suite aux démarches menées les années précédentes sur cette thématique, une journée thématique a été proposée aux membres des Fabrique d'église des communes du CCSTP 26/02.

2/ GUIDES DES COULEURS ET DES MATÉRIAUX DE DIFFÉRENTES COMMUNES

Durant l'année 2022, la MUFA a accompagné la réalisation de *Guides des couleurs et des matériaux* sur différentes communes.

Ce guide a pour vocation de servir d'état des lieux des éléments bâtis du territoire que d'outil d'aide à la décision pour les nouvelles constructions. En dressant un tableau des différentes teintes et matériaux présents, on peut remarquer des codes et des éléments récurrents qu'il est intéressant de présenter et de respecter afin de favoriser et de conserver une certaine homogénéité de l'espace bâti dans le paysage.

Les façades rurales sont un élément clef du paysage, elles sont l'interface entre l'espace privé et ce que l'on donne à voir dans l'espace public. Elles témoignent d'un territoire grâce à ses matériaux, ses combinaisons, et affichent une cohérence globale avec ses couleurs.

Ce guide et nuancier se veut un outil de conseil aux candidats bâtisseurs. Leurs interventions pour tout projet de construction ou de rénovation sur le territoire participent grandement à la cohérence paysagère et architecturale de notre cadre de vie.

de la commune de Sainte-Ode par Romain Horny, étudiant en *** (A008).

Des réunions préparatoires ont eu lieu les 11/02, 19/04 et 13/05 et la dernière version a été présentée à la CCATM et au Collège communal de Sainte-Ode qui a émis, en sa séance du 16/06, un avis favorable sur le nuancier en cours d'élaboration au PNDO.



PALETTE DES COULEURS

COULEURS DÉFINIES PAR PHOTOS

Les nuances du Parc naturel des deux Ourthes offrent une référence couleur universelle (RAL, Design) qui donne pour chaque couleur sa tonalité, sa luminosité et sa saturation. Chaque échantillon comme un bon moyen pour le maître et le maître à l'évolution de la couleur dans le temps : écoulement, vieillissement...

PIERRES

000 35 00	300 40 05	030 50 10	000 50 00	030 50 10	060 50 10
040 50 05	075 60 10	040 60 05	060 60 05	000 60 00	000 65 00
100 70 05	080 70 05	000 70 00	000 75 00	290 92 05	000 90 00

BOIS

050 40 40	020 40 20	020 40 10	010 40 10	040 40 30	080 70 30
085 80 10	080 80 20				

MÉTAL

050 20 16	040 20 20	060 50 10	070 50 10	270 90 05	
-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	--

JAUNIS

080 60 10	085 70 10	080 40 05	000 75 00	085 80 20	
-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	--

PEINTURE

250 70 10	260 20 15	260 20 10			
-----------	-----------	-----------	--	--	--

INFORMATIONS

DÉMARCHES ET RÉFLEXION

La grille des couleurs et des matériaux sont aussi bien étalés des deux éléments bords du territoire que d'ouvrir l'œil à la décision pour les nouvelles constructions. Ce document est l'outil de référence pour les maîtres et les maîtres à l'évolution de la couleur dans le temps : écoulement, vieillissement...

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

Contacts potentiels :

- Service Urbanisme de Sainte-Ode : +32 (0)61 21 04 46
- Maison de l'Urbanisme Famennaise-Ardenne : +32 (0)64 45 68 60
- Direction de Luxembourg : +32 (0)61 21 04 00
- SPW Logement : +32 (0)63 58 90 40
- Direction de Luxembourg : +32 (0)61 21 04 00
- Guichet de l'énergie : +32 (0)61 62 61 60
- Centre des métiers du patrimoine : +32 (0)65 41 03 50

PRÉSENTATION DE LA COMMUNE

La commune de Sainte-Ode se situe au Sud-Ouest du Parc Naturel des deux Ourthes. Elle couvre un territoire de 87 km² avec une population d'environ 3000 habitants.

Le paysage de la commune est composé de trois entités villageoises principales : La Hémellerie, L'Ardenne et l'Yffelt. De nombreuses exploitations agricoles ponctuent la commune, surtout au Sud-Est.

Le paysage de la commune est composé de trois entités villageoises principales : La Hémellerie, L'Ardenne et l'Yffelt. Les villages sont majoritairement regroupés autour de points de repère et à une certaine distance des zones de vallées fertiles.

Le territoire est divisé en zones de couleur :

- espace agricole
- espace rural
- espace forestier



PALETTE DES MATÉRIAUX

SUR BASE D'UN INVENTAIRE DE TERRAIN

PIERRES

- Schiste poreux 3cm
- Schiste
- Schiste
- Ardoise
- Calcaire grumeaux claires

BOIS

- Grès
- Grès avec joint rubané
- Grès schisteux

BADIGEON

Cette peinture à l'eau permet non seulement de protéger les maçonneries, mais également d'apporter une teinte blanche offrant une luminosité incomparable. Ce matériau cependant aujourd'hui, un abaissement de budget.

MOELLON

Les bords, à l'origine en moellons romains, sont progressivement diversifiés et tendent vers des matériaux empruntés à d'autres régions. Les bords aujourd'hui présentent une pose particulière. Il est important de rappeler qu'ils sont aujourd'hui à proscrire.

CHASSIS

Le bois peut être peint dans des teintes proches d'un grès blanchâtre. Aujourd'hui une augmentation de l'utilisation du PVC est observée. Le choix dépendra des normes énergétiques mais également du coût de ces matériaux.

COMPTURE

La forte disponibilité de schistes dans les sous-sols permet la réalisation de toits en ardoise traditionnelle et moderne. Les bords aujourd'hui présentent une pose particulière. Il est important de rappeler qu'ils sont aujourd'hui à proscrire.

GUIDE DE RÉFLEXION

ATTENTION AU CONTEXTE

Il est primordial de prendre en compte les éléments du contexte :

- Le paysage
- Le village
- Le quartier
- Le voisinage

Il est préférable de prendre en considération les constructions les plus proches du projet dans un premier temps.

À titre d'exemple, sur le modèle d'un centre ancien de la commune, les juxtapositions sont présentes et les couleurs sont très souvent associées à des toitures. Les toitures de briques sont majoritairement calées avec des menuiseries brunes.

RÈGLES D'ACCORD DES COULEURS

LES FAÇADES

L'élément de départ est le toit de façade. Sa teinte générale détermine la palette des couleurs de la façade. Le rapport de la façade au sol est à prendre en compte dès le début de la réflexion.

LES NOUVELLES FAÇADES, TRAVAUX DE RENOVATION

On privilégiera un matériau traditionnel comme les pierres. Cependant, si des types monochromes sont envisagés, la teinte devra être extraite des pierres qui offrent une palette d'une grande richesse tout en conservant une harmonie.

LES ENCADREMENTS

Les encadrements sont souvent en briques ce qui associe une couleur chaude aux ouvertures. Les briques sont parfois peintes.

LES MENUISERIES

Les menuiseries se choisissent avec un principe de contraste de valeur par rapport au toit de façade. Une teinte claire aura tendance à faire des menuiseries forcées et inversement.

LES TOITURES

Le toit peut être peint dans des teintes proches d'un grès blanchâtre. Aujourd'hui une augmentation de l'utilisation du PVC est observée. Le choix dépendra des normes énergétiques mais également du coût de ces matériaux.

LEXIQUE

CHAUX : fait utilisé depuis l'Antiquité dans la construction (mortier et enduit). Elle est obtenue par cuisson du calcaire à 900°C. La poudre ainsi obtenue est mélangée à de l'eau et la pâte peut devenir une pâte qui durcit à l'air.

LIANT : matière servant à lier des matériaux mous en passant d'un état liquide à un état solide. Principalement le sable, le gravier, les fibres ou le bois.

ENCADREMENT : élément architectural dessinant le contour des ouvertures.

JOINT : espace entre deux pièces de deux éléments de maçonnerie. Il est généralement pour le sable, l'apparence et l'épaisseur d'un mur. Il est communément rempli de mortier.

ENDUIT : préparation faite ou faite qu'on applique sur une surface pour la protéger. L'enduit à chaux traditionnelle est utilisé sur les constructions traditionnelles et sert aussi bien à la protection de la façade que la couleur, une couleur et une luminosité particulière.

BADIGEON : mélange d'eau de chaux et de pigments. Il est appliqué en deux couches à une journée d'intervalle sur la façade. Il permet de protéger les maçonneries et offre des couleurs d'une luminosité sans pareil.

MOELLON : pierre de construction brute ou plus ou moins taillée qui s'empile dans les constructions et dans les murs.

CHASSIS : dans une fenêtre, le cadre rigide qui supporte le verre. Il peut être fixe ou mobile, être ou peint.

COMPTURE : la forte disponibilité de schistes dans les sous-sols permet la réalisation de toits en ardoise traditionnelle et moderne. Les bords aujourd'hui présentent une pose particulière. Il est important de rappeler qu'ils sont aujourd'hui à proscrire.

- La même démarche a été reproduite pour
- Tenneville : terminé et validé par la Collège communal (***/2022) par Romain Horny
 - Gouvy : terminé et validé par la Collège communal (***/2022) par Thibaut Namur, étudiant en ***
 - Bertogne : terminé et à valider début 2023 par Thibaut Namur, étudiant en ***
 - Houffalize : à venir

3/ CADRE TLPE¹ - ACTIONS DU CADRE COMMUN POUR LA SUBVENTION 2022

A) Action 1 : Plan d'actions relatif aux Droits de l'enfant (PADE) 2020-2024

Dans le cadre du plan d'action wallon 2020-2024 relatif aux Droits de l'enfant (PADE), les huit Maisons de l'Urbanisme de Wallonie sont sollicitées par le SPW Territoire pour lancer un appel à projets à destination des CCJ

¹ Actions ajoutées le 28.01.2021 à la demande du SPW – TLPE, après approbation de notre dossier de renouvellement d'Agrément par le CA de la MuFA.

afin d'impliquer les jeunes dans la réflexion sur la centralité en aménagement du territoire et les aménagements des espaces publics.

L'objectif de cette action est double

- Sensibiliser les jeunes quant à l'importance du renforcement des centralités dans le cadre de la stratégie de réduction de l'artificialisation et de l'étalement urbain;
- Porter une réflexion pour le futur de notre territoire sur base de leur vision du monde suite, notamment, aux inondations de juillet 2021.

Mais pratiquement ?

Les Maisons de l'Urbanisme organiseront des ateliers sous la forme de séances de débats sur la question de l'artificialisation des terres et de l'étalement urbain mais aussi du devenir du territoire suite aux inondations de juillet 2021. Les échanges prendront la forme de rencontres en présentiel au cours desquelles sera mise en place une dynamique d'échanges et de partages d'opinions, au départ, personnels, pour aboutir, peut-être, au terme des ateliers, à des visions collectivement partagées.

Les ateliers seront l'opportunité de définir/préciser le vocable lié aux notions abordées mais laisseront également une place à l'avis et aux attentes des jeunes quant aux centralités urbaines et rurales de demain : comment imaginent-ils la reconstruction de la ville sur la ville, en mots ou potentiellement en images ...

Les participants ayant marqué leur accord seront filmés et la vidéo sera construite telle une interview d'un ou de plusieurs jeunes (en petits groupes), les invitant à définir tel ou tel terme ou à donner leur avis ou leurs conclusions sur tel ou tel point.

Le résultat attendu

Au terme de la démarche, une vidéo finale de sensibilisation sera coordonnée par le SPW. Celle-ci sera mise à disposition pour des actions de sensibilisation auprès de jeunes.

Récapitulatif des contacts

- 28/06/2021 : rencontre entre les responsables des Maisons de l'urbanisme de Wallonie et de la DGO4 – Direction de l'aménagement local échangeaient avec Madame Waonry, directrice du CRECCIDE - partenaire du plan d'action pour les droits de l'enfant et qui coordonne les conseils des enfants et des jeunes.
- 28/04 Courrier du SPW territoire : Maisons de l'Urbanisme - Subventionnement et programme d'activités 2022. Tronc commun relatif au « Plan d'actions Droit de l'Enfant » et aux « Arènes du Territoire ».

Dans le cadre de leurs missions de sensibilisation, les Maisons de l'Urbanisme mettront en œuvre la fiche 3.3.2 du PADE, intitulée « Lancer un appel à projets à destination des CCE et CCJ afin d'impliquer les enfants dans la réflexion sur la centralité en aménagement du territoire et les aménagements des espaces publics ».

Cette action visera les conseils communaux de la jeunesse (public de jeunes adolescents).

L'objectif de cette action est double:

- Sensibiliser les jeunes quant à l'importance du renforcement des centralités dans le cadre de la stratégie de réduction de l'artificialisation et de l'étalement urbain;
- Porter une réflexion pour le futur de notre territoire sur base de leur vision du monde suite, notamment, aux inondations de juillet 2021.

Pratiquement, les Maisons de l'Urbanisme organiseront des ateliers sous la forme de séances de débats sur la question de l'artificialisation des terres et de l'étalement urbain mais aussi du devenir du territoire suite aux inondations de juillet 2021. Les échanges prendront la forme de rencontres en présentiel au



cours desquelles sera mise en place une dynamique d'échanges et de partages d'opinions, au départ, personnels, pour aboutir, peut-être, au terme des ateliers, à des visions collectivement partagées.

Les ateliers seront l'opportunité de définir/préciser le vocabulaire lié aux notions abordées mais laisseront également une place à l'avis et aux attentes des jeunes quant aux centralités urbaines et rurales de demain : comment imaginent-ils la reconstruction de la ville sur la ville, en mots ou potentiellement en images ...

Les participants ayant marqué leur accord seront filmés et la vidéo sera construite telle une interview d'un ou de plusieurs jeunes (en petits groupes), les invitant à définir tel ou tel terme ou à donner leur avis ou leurs conclusions sur tel ou tel point.

Pour ce faire, les Maisons de l'Urbanisme s'accorderont préalablement sur une liste de questions pertinentes qui seront posées aux participants lors des ateliers/débats. Cette liste doit globalement rester la même pour tous les ateliers de façon à ce qu'une chronologie ainsi qu'un fil rouge puissent se dégager de la démarche lors du montage.

Les Maisons de l'Urbanisme veilleront à ce que les réponses soient préparées de façon à garantir un support son et image de qualité. Un support technique peut être apporté par le SPW – DIGIT (Corinne.evangelista@spw.wallonie.be)

En termes de livrables, l'ambition est que chaque Maison puisse transmettre à l'administration un support vidéo comprenant l'ensemble des interviews réalisés pour son territoire. Au terme de la démarche, une vidéo finale de sensibilisation sera coordonnée par le SPW. Celle-ci sera mise à disposition pour des actions de sensibilisation auprès de jeunes.

- 18/05 : Courrier des MU au SPW territoire : pour demande de précisions
- 24/05 : GT PADE visio
- 27/06 : GT PADE visio
- 14/07 : Liste des questions revue par le SPW-TLPE
- 02/09 : GT PADE préparation journée des CCJ en présentiel à Liège
- 09/09 : GT PADE visio avec le SPW DIGIT
- 15/09 : GT PADE visio
- 01/10 : Rencontre annuelle des CCJ à Bambois

Pour préparer les animations, la MuFA a collaboré avec les autres maisons de l'urbanisme de Wallonie. La rencontre annuelle des CCJ fût l'occasion de tester le principe.



Au départ, nous devions travailler avec les Conseils Communaux des Jeunes (CCJ) mais ceux situés sur le territoire de la MuFA ne sont actuellement plus actifs (Durbuy, Nassogne et Vielsalm). Ils doivent être relancés/dynamisés suite au COVID. Finalement, nous avons pu programmer des animations avec les Maisons des Jeunes (MJ) de Marche-en-Famenne et de Gouvy.



UN AN APRES LES INONDATIONS, ON FAIT QUOI ?

Niveau de crue

15 juillet 2021

VIENS EN PARLER A LA MJ
LE JEUDI 17/11/2022 à 16h30

La Région wallonne souhaite avoir l'avis des jeunes sur les crises actuelles et futures. Des ateliers-débats animés par la Maison de l'urbanisme sont proposés à plusieurs MJ. Infos et inscription gratuite auprès de la Maison des Jeunes de Marche.

MJ Marche - 084/51 57 34
MuFA - 084/45 88 92

MJ23

OÙ VOUDRAIS-TU HABITER PLUS TARD?
OÙ PENSES-TU POUVOIR HABITER PLUS TARD ?

VIENS EN PARLER A LA MJ
LE VENDREDI 25/11/2022 à 18h

La Région wallonne souhaite avoir l'avis des jeunes sur les crises et l'aménagement du Territoire lors d'ateliers-débats animés par la Maison de l'urbanisme. Infos et inscription gratuite auprès de la Maison des Jeunes de Gouvy.

- 17/11 et 01/12 : PADE avec la MJ de Marche
- 25/11 : PADE avec la MJ de Gouvy

Détail des séances menées par la MUFA

Travailler avec des MJ sur ces thèmes n'a pas été facile car ce ne sont pas des sujets très attirants pour ce public. De plus, les jeunes sont libres de s'inscrire aux différentes activités, ce qui est un peu différent des CCJ où là, les jeunes se sont inscrits dans une démarche de réflexion et d'action sur leur commune avec des réunions régulières.

A Marche-en-Famenne, nous avons pu étaler l'animation sur deux séances, à savoir le 17 novembre et le 1er décembre. A Gouvy, nous avons animé une séance le 25 novembre.

Dans les deux cas, nous avons suivi un plan reprenant la présentation des MU et de la MuFA ainsi que du contexte et, différentes thématiques et questions à aborder. Nous avons eu des similitudes pour la comparaison ville-campagne mais des idées et des réalités différentes pour les inondations, la mobilité et les centralités.

1. Marche-en-Famenne 17/11

Quatre jeunes ont participé à cet atelier : Noa (12ans), Zoé (14ans), Arthur (17ans) et Jody (20 ans). La séance a été filmée par une employée du Famenne & Art Muséum de Marche-en-Famenne.



Nous avons d'abord souhaité partir du vécu des jeunes, savoir où ils vivent : à la campagne ou en ville ? Pourquoi ils peuvent dire qu'ils habitent dans l'un ou l'autre ? Noter sur post-it les caractéristiques, les avantages et les inconvénients des deux.

Il en ressort deux antagonismes

- 1) En ville, il y a du bruit vs à la campagne, il y fait calme et il y a plus de nature.
- 2) Par contre à la campagne, on est loin de tout. Il y a peu de transports en commun (TEC). Il faut la voiture. Tandis qu'en ville, il y a plus de magasins, plus proches et des TEC.



Le tableau ci-dessous reprend les post-it de cet exercice de comparaison.

	VILLE	CAMPAGNE
👍		
👎		

Nous avons ensuite poursuivi avec les inondations de 2021 et voulu savoir comment ils les avaient vécues ?

Aucun des jeunes n'a été inondé mais tous ont vu des zones inondées et connaissent quelqu'un qui a été sinistré. Un des jeunes habite en haut d'une rue dont le bas a été inondé. Par contre, ils ont tous aidé soit pour du nettoyage soit via des dons de vêtements et/ou de meubles. Ils ont été solidaires avec les victimes.

Définitions : ils ne connaissent pas le terme "crue" (sauf pour les légumes et la viande). Pour "inondation", c'est principalement du débordement de rivière mais ils comprennent tout de suite la différence entre inondation par débordement ou par ruissellement.

Pour les causes, nous leurs avons demandé si c'était du uniquement à la météo ou à autre chose ? Les réponses ont été assez étonnantes. La météo exceptionnelle est citée mais aussi la chance. Par rapport à la localisation géographique et plus locale (en bas d'une rue), la hauteur des murets/berges pas assez hauts. Le réchauffement climatique a également été proposé.

Plus surprenant le fait qu'il pleuve sur un terrain sec et rendu dure/imperméable par la sécheresse. Car s'il pleut sur un sol très sec, l'eau s'écoule et ne pénètre pas. Il doit y avoir une confusion avec des propos entendus à la télé durant l'été 2022 lorsque l'on attendait la pluie.

Nous avons enchaîné avec une recherche de maison ou appartement (animation déjà testée lors du rassemblement des CCJ à Bambois).



A Bambois, beaucoup de jeunes choisissaient la villa 4 façades pour fuir la ville. Pas ici, deux ont choisi la ville (appartement et le loft à réaménager) pour la proximité des services. Une a choisi une maison dans un lotissement car elle était neuve, avec garage et pas en plein centre-ville mais pas trop éloignée. Une a choisi la maison proche de l'eau malgré le risque d'inondation pour son cadre bucolique.

2. Marche-en-Famenne 1/12

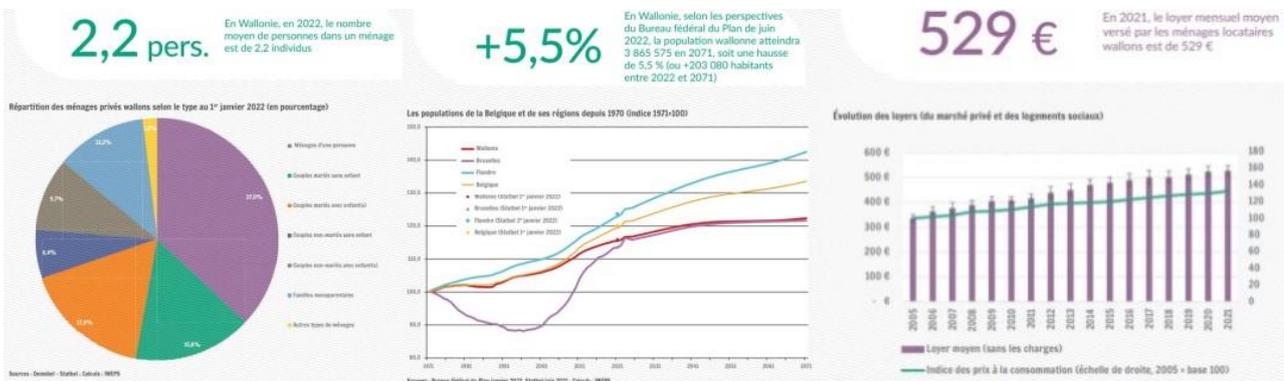
Trois jeunes ont participé à cet atelier : Jody (20 ans), Zoé (14ans) et Arthur (17ans). La séance a été filmée par l'équipe du SPW-DIGIT.





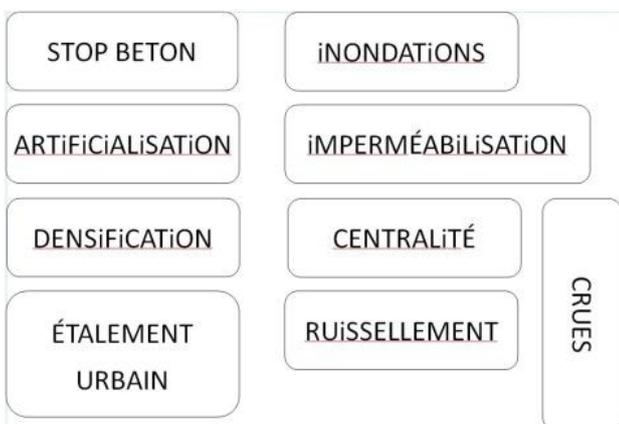
La thématique mobilité a été traitée assez rapidement car ils habitent à Marche même et, se déplacent à pieds pour la majorité de leurs activités. De plus, un bus réalise une boucle urbaine, ce qui rend les lieux légèrement éloignés assez facilement accessibles. Il y a la gare (la MJ est installée dans l'ancienne gare de Marche. L'arrêt existe toujours et est très fréquenté par les jeunes). Cependant ils sont conscients des difficultés rencontrées par des amis et proches qui habitent dans des villages où il y a peu de bus.

Concernant la lutte contre l'étalement urbain, nous avons montré des graphiques² pour illustrer les estimations de l'évolution de la population, de la composition des ménages, du vieillissement de la population, de l'artificialisation des terres agricoles...



Nous sommes revenus sur le choix des maisons et appartement (annonces immobilières) pour faire comprendre qu'il ne sera pas possible de loger tout l'accroissement de population dans des villas 4 façades en pleine campagne.

Nous leur avons demandé de définir des termes liés à l'Aménagement du territoire et à l'urbanisme qui reviennent régulièrement au-devant de l'actualité dans ces thématiques. Nous avons imprimé et plastifié les mots repris ci-dessous :



Les termes "imperméabilisation", "densification", "centralité" et "étalement urbain" sont assez bien compris mais peut-être pas totalement dans le contexte de l'urbanisme. Le terme "artificialisation" est confondu avec

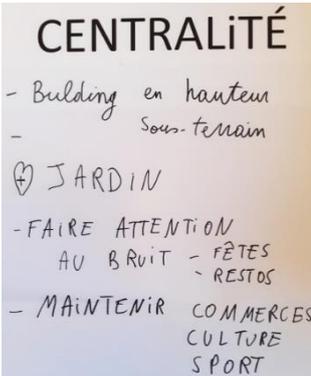
² <https://www.wallonie.be/fr/publications/chiffres-cles-de-la-wallonie-2022>



"impermeabilisation". Ils connaissent les sapins de Noël naturels vs artificiels. Un jeune a fait une référence au terrain de foot synthétique vs en pelouse naturelle.

Nous avons terminé par la thématique centralité, comment améliorer l'attractivité des centres villes et des centres de villages ? Les jeunes se sentent bien à Marche et la trouve agréable. Ils ne sont pas les seuls car Marche a été classée dans le top des villes les plus agréables de Wallonie. Difficile pour eux de trouver des défauts et des propositions d'amélioration. Le piétonnier et les places sont des points forts. Le skate parc est trouvé trop petit et inadapté. Nous avons élargi le débat et abordé l'aménagement genré des espaces publics. Ils ont été étonné/choqué que l'on se pose cette question car pour eux, les filles font aussi du foot, du skate, du basket. Il n'est pas nécessaire de prévoir des aménagements spécifiques aux femmes.

Pour aider à suggérer des actions, nous avons soumis une liste de verbe d'actions.

OBLIGER	INTERDIRE	PARTAGER	 <p>CENTRALITÉ</p> <ul style="list-style-type: none"> - Building en hauteur - Sous-terrain ♥ JARDIN - FAIRE ATTENTION AU BRUIT - FÊTES - RESTOS - MAINTENIR COMMERCES CULTURE SPORT
ENCOURAGER	SENSIBILISER		
INFORMER	FORMER		
TAXER	CONSTRUIRE	OFFRIR	
DETRUIRE	DONNER		

Nous avons synthétisés des réflexions sur un panneau :

- Pour densifier, on pense en hauteur mais on peut aussi penser en sous-terrain (pour des parkings et/ou des logements)
- La présence de nature et de parcs est un plus pour le centre-ville
- Il faut maintenir une offre de services, de commerces, culture et sport
- Le bruit est une nuisance importante en ville mais, il n'est pas généré que par le trafic routier mais aussi par les noctambules (fêtes, restaurants ...). Il faut être vigilant sur ce point et éventuellement adopter un règlement (informer vs contrôler)

Il leur a été signalé qu'il est reproché aux villes d'être bruyante, or d'ici 10 ans, les voitures thermiques vont être progressivement remplacées. Cela devrait diminuer cette nuisance et améliorer l'attractivité des villes ? Un jeune a signalé avoir déjà débattu des voitures électriques avec des amis qui étudient la mécanique et que cela les inquiètent. De plus, il ne trouve pas cela écologique car si d'un côté cela est silencieux et n'émet pas de CO2 chez nous, la fabrication des batteries (extraction des minerais et assemblage) et le recyclage posent de nombreuses questions.

3. Gouvy – séance unique 25/11

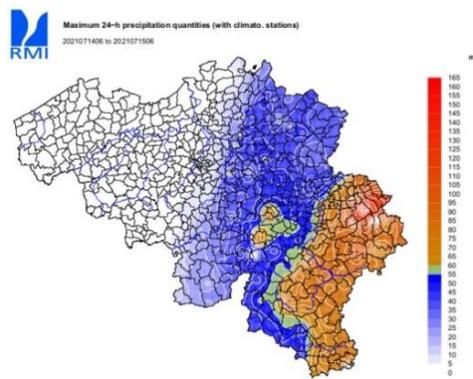
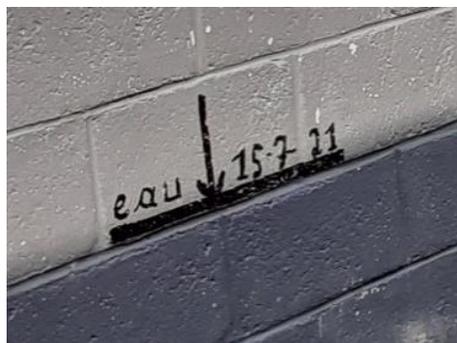
La séance a été filmée par la MuFA. Nous avons débuté l'atelier avec 4 jeunes et les deux animateurs puis d'autres nous ont rejoint au compte-goutte pour finir à près de 16 jeunes de 12 à 26 ans !





La MJ se situe exactement dans le village d'Ourthe qui tient son nom d'une de ses deux sources : l'Ourthe orientale. Ces jeunes vivent en tête de bassin, dans une commune traversée uniquement par des ruisseaux. Ils n'ont pas été victime des inondations en 2021.

La thématique inondation a donc été traitée assez vite. Contrairement aux jeunes de Marche, ils n'ont pas été aider de victime : il n'y en avait pas près de chez eux. Nous avons montré des photos (© R. Wathieu), du niveau des eaux à l'école de Hotton, des zones sinistrées à Esneux et Chênée pour illustrer la réalité des inondations de 2021.



Ils ne connaissent pas non plus le terme de "crue". Pour eux, une inondation correspond à un débordement de rivière. La différence avec ruissellement a été bien comprise.

Lorsqu'on leur demande où ils se voient vivre plus tard, certains répondent chez leurs parents. Soit parce qu'ils y sont bien mais peut-être aussi parce qu'il n'est pas aisé pour les plus jeunes (12-14 ans) de se projeter et d'imaginer où ils vivront adultes. Ce n'était pas spécialement pour une question du coût du logement.

L'atelier annonces immobilières, nous a permis d'engager le débat sur la comparaison entre la ville et la campagne. Pour eux, les atouts de la campagne sont le calme, la nature, les animaux, la tranquillité, l'air frais, la solidarité et pas trop de voisins. En opposition avec la ville qui est jugée bruyante, stressante, polluée avec peu de verdure.

Et d'autre part, à la campagne, on est éloigné des magasins. Et quand il y en a, on n'a pas beaucoup de choix. L'offre scolaire est limitée. Les jeunes sont allés à l'école primaire de leur village mais doivent le quitter pour aller à l'école secondaire. On n'a pas beaucoup de choix en termes de relation, de rencontre. Il n'y a pas beaucoup de TEC.



La ville offre plus d'opportunités et de choix pour les magasins et les services mais aussi pour la culture et les rencontres. Il y a plus de TEC.

Il a donc été facile d'embrancher sur la thématique Mobilité. Ils ont raconté leurs réalités et difficultés pour se déplacer car dans la plus part des villages, il n'y a que 3 bus par jours dont les horaires sont liés aux rythmes scolaires. De plus, les tarifs ne leur sont pas favorables. En effet, les bus sont gratuits pour les moins de 12 ans et de seulement 12 €/ans pour les 12-18 ans. Eux doivent payer un abonnement au tarif plein alors qu'au Grand-Duché de Luxembourg proche, les TEC sont gratuits.

Pour les activités extrascolaires, les parents sont mis à contribution mais aussi les animateurs de la MJ. Ils font 'le taxi' et ramènent des jeunes chez eux en fin d'activité. C'est même prévu dans leur contrat.

Ils ont formulé plusieurs propositions d'amélioration de la mobilité rurale : augmenter l'offre de transport en commun au niveau de la fréquence et des plages horaires ; Faciliter l'accès permis voiture pour les jeunes qui restent cher ; modifier les tarifs des TEC pour les 12-18 ans. C'est gratos au GDL !

Définitions : Ils ont parfois fait "appelle à l'équipe". Une des jeunes a déjà eu un cours de géo sur le sujet de l'étalement urbain et en avait quelques souvenirs. Le terme d'artificialisation n'était pas si évident à définir.

Après avoir montré les graphiques repris des chiffres clés de la Wallonie 2022, nous avons clôturé par le thème de l'amélioration de l'attractivité des Centralités. Nous pouvons résumer leurs propositions ainsi :

- Maintenir de la nature en ville et améliorer la propreté (crasse, déchet, odeur, poubelle)
- Pour diminuer les nuisances liées à la voiture (bruit et pollution), diminuer le prix des TEC voir gratos comme au GDL.
- Revoir le statut de co-habitant car cela facilitera/encouragera la vie en colocation et, diminuera les fausses domiciliations ("adresse boîte aux lettres") et libèrera des petits logements bons marchés.
- Créer des habitats groupés pour senior, intergénérationnels
- Encourager le co-living
- Créer des quartiers habitats-légers admis
- Réhabiliter les friches et les bâtiments vides. Rénover les vieux bâtiments.

Livrables (A007)

Vidéos

- Marche-en-Famenne, 17/11 (captation Famenne & Art Museum)
- Gouvy, 25/11 (captation MUFA)
- Marche-en-Famenne, 1/12 (captation SPW Digit)

Photos

- Marche-en-Famenne, 17/11 (MUFA)
- Gouvy, 25/11 (MUFA)
- Marche-en-Famenne, 1/12 (MUFA)

Divers

- Marche-en-Famenne, 17/11 (MUFA)
- Gouvy, 25/11 (MUFA)
- Durbuy séance annulée (MUFA)

B) Action 2 : suivi des Arènes du territoire

Suite aux inondations de juillet 2021 et en vue d'anticiper les crises futures, les huit Maisons de l'Urbanisme de Wallonie sont sollicitées par le SPW Territoire pour coordonner de nouvelles « Arènes du territoire » spécifiques à ces questions : quelles seraient les actions pertinentes en matière d'aménagement du territoire ? Comment s'adapter, adapter nos pratiques ? Identifier pour aujourd'hui et pour demain le champ des possibles.



Soucieuse de permettre cette réflexion à l'échelle de ses communes, la Maison de l'urbanisme Famenne-Ardenne leur propose de mener cette réflexion au sein de leur CCATM ou d'un panel citoyen.

Les Arènes du territoire ?

En vue d'appréhender les enjeux de taille que sont la réduction de l'artificialisation des sols et la maîtrise de l'étalement urbain, le Gouvernement wallon a établi un important programme d'actions en lien avec sa Déclaration de Politique régionale. Ce programme est à la mesure des effets pluriels (paysagers, écologiques, économiques...) produits par ces phénomènes et s'articule notamment autour d'un groupe d'experts chargé d'élaborer une méthodologie de mesure de l'étalement urbain.

Parallèlement à ce groupe de travail, des Arènes du Territoire ont été mises en place sur l'ensemble de la Wallonie en 2020. À la manœuvre, les huit Maisons de l'urbanisme (MU), accompagnées des SPW Territoire et Développement durable, ainsi que du cabinet du ministre Willy Borsus en charge de l'Aménagement du territoire. L'objectif était de rassembler, en un lieu de débat, une quinzaine d'acteurs engagés, représentatifs de la diversité du paysage de l'aménagement et du management du territoire (fonctionnaires, élus, militants associatifs, professionnels, experts, CCATM, etc.) qui ont échangés sur les enjeux cardinaux que constituent la réduction de l'artificialisation des sols et de l'étalement urbain à l'horizon 2050.

A quoi nos communes s'engagent-elles ?

Les Arènes du territoire 2022 ont débuté en septembre et pourront, au besoin, se poursuivre début 2023. Sur base de la méthode proposée par le SPW Territoire, la MUFA accompagnera les CCATM ou panels citoyens durant deux séances spécifiques de 3 heures fixées de commun accord. En fonction des réponses et dans la mesure du possible, la MUFA pourra proposer de regrouper les CCATM de communes limitrophes afin de permettre des échanges plus riches et des réflexions croisées.

Les objectifs

Il s'agit de concrétiser un exercice de démocratie participative en suscitant un débat contradictoire permettant de mettre en évidence, au niveau local, les enjeux liés à la résilience territoriale suite aux inondations de juillet 2021, de connaître la position des acteurs de terrain, de dégager des pistes de réflexion mais également des actions visant à atteindre les cibles décrites dans la déclaration de politique régionale 2019-2024.

Les résultats attendus sont les suivants

- Co-construire une vision commune et dégager des chemins de transitions
- Distinguer des actions permettant d'atteindre la projection (moyen et long termes)
- Distinguer les actions « brèches » (court terme)
- Faire remonter au niveau régional les visions de terrain et locales à 2050

Etat d'avancement de l'action

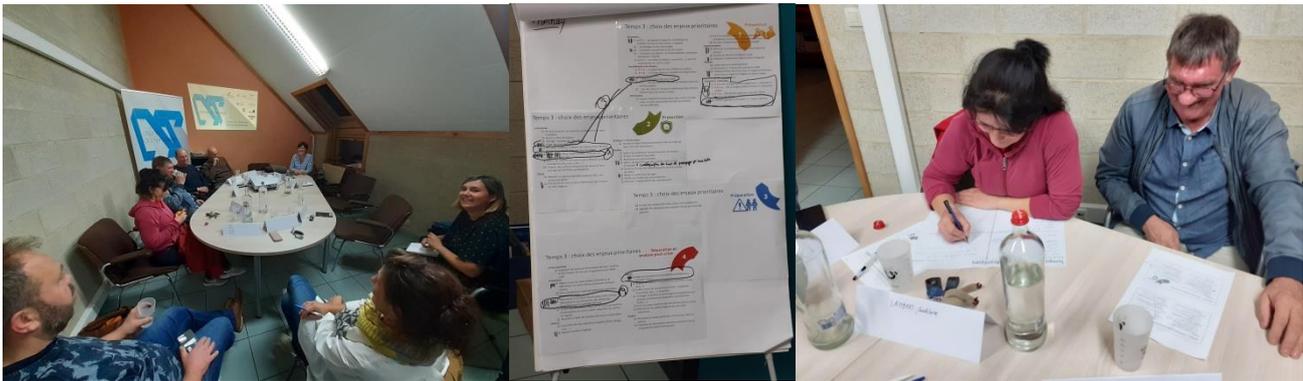
En 2021, lors de la réunion du 28 juin, les Maisons de l'urbanisme de Wallonie ont interrogé la DGO4 – Direction de l'aménagement local concernant le suivi donné aux arènes du territoire. Y aura-t-il, comme initialement annoncé une plateforme internet présentant les résultats des Arènes et la vidéo de la séance de clôture sera-t-elle finalement partagée ? Certaines MU attendent le feu vert de la Région pour démarrer leurs actions en lien avec les arènes dans le cadre de leur Programme de Travail 2021. S'il fallait développer une action commune au niveau des jeunes et des enfants, les MU souhaitaient, comme pour les arènes du territoire, pouvoir bénéficier de supports de communication communs à toute les Maisons. Le 1er juillet, les MU recevaient un mail demandant de proposer une action commune pour la fin juillet. Malgré la difficulté de mobiliser nos 8 MU en période estivale, plusieurs moments d'échanges ont eu lieu (02, 05 et 13/07) et une proposition commune a été envoyée le 30/07.

Dans le courant de l'année 2022, la demande est précisée et une réunion de préparation Inter-MU a lieu le 05/09 et le 07/11.



Les communes rencontrées

- Manhay : 19/09 et 17/10

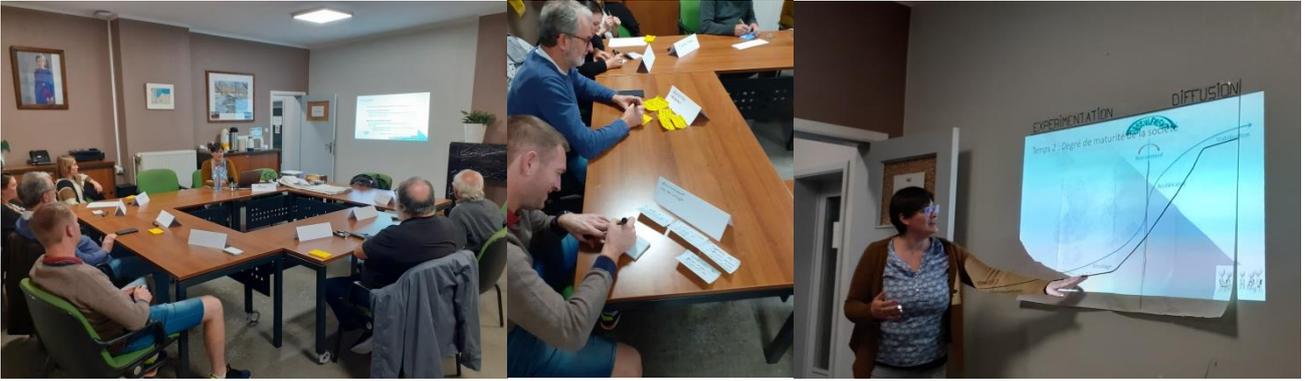


- Gouvy : 03/10 et 27/10



- Tenneville 11/10





- Houffalize 21/10 et 16/12



- Saint-Hubert 08/11



- Vielsalm 14/11 et 31/01/2023

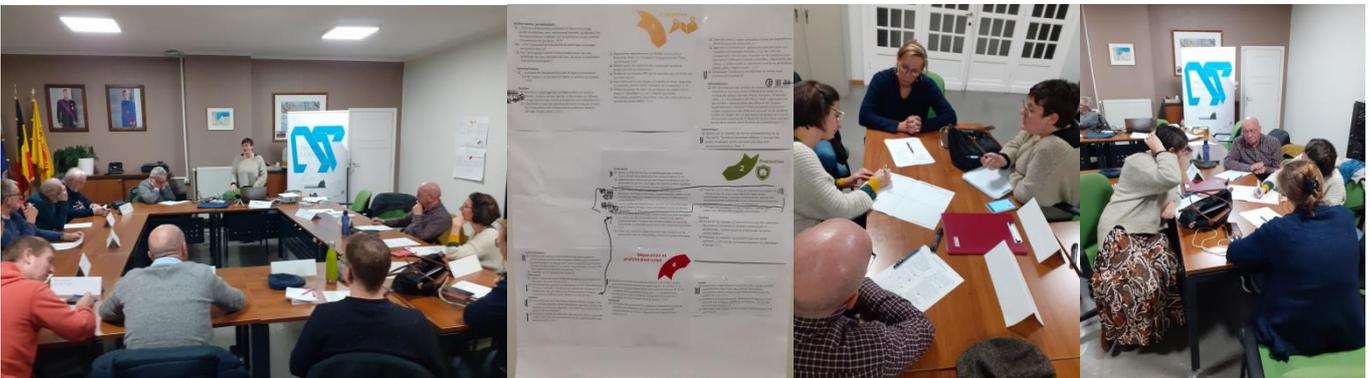




- Marche-en-Famenne 29/11 et 06/12



- Réunion commune : Tenneville et Saint-Hubert le 22/11



- Durbuy 13/02/2023 et 28/02/2023



Avant d'introduire la synthèse de nos Arènes, voici les thématiques les plus souvent abordées...



AXE 5 : RÉSEAUTAGE ET FORMATION DU PERSONNEL



1/ RÉSEAUTAGE ET PARTENARIAT

OBJET

Travailler en réseau.

Mener des actions avec d'autres partenaires pour toucher un maximum de personnes.

Mettre ensemble les énergies pour des actions communes plus visibles.

Nos partenaires – en espérant n'en avoir oublié aucun...

1. SPW

a. Territoire Logement Patrimoine Energie (TLPE)

Partenaire subsidiant.

b. Agence du patrimoine (AWAP)

Préparation de l'animation proposée lors des Journées du Patrimoine (cf. page 40).

c. Gestion Intégrée Sol – Erosion – Ruissellement (GISER)



Interventions lors des conférences à l'occasion de l'Assemblée générale de la MUFA 28/3 (cf. page 37) et de la journée *Mon habitation face aux changements climatiques* à Cens le 19/11 (cf. page 38).

2. Réseau des Maisons de l'Urbanisme

Échanges réguliers sur les projets tels que le projet PADE, la collaboration entre toutes les MU pour la préparation de l'inter CCJ à Bambois et co-animation du stand (cf. page 44) ou les Arènes 2022 (cf. page 52).

Partenariat avec la Maison de l'urbanité à Liège pour la visite de la ville dans le cadre du stage *Navetteurs du territoire* (cf. page 18) ou avec la MURLA pour l'organisation des MUses.Lux. (cf. page 27).

3. Nos 18 communes affiliées

Partenaires subsidiant. Echange sur différentes thématiques concernant l'AT/U.

a. La Ville de Marche-en-Famenne

i. Accueil Temps-Libre (ATL)

L'organisation du stage de la MuFA s'intègre dans l'offre de la ville de Marche. Plusieurs réunions de préparation et d'évaluation ont lieu chaque année. Début de l'année, présentation des nouveaux partenaires puis du planning pour la réalisation de la publication reprenant l'offre de stage. Un tour de table des partenaires et des stages permet de s'assurer de la couverture complète des vacances en termes de jours/semaines et de tranches d'âge. Les promoteurs sont invités à organiser des partenariats pour diversifier le contenu des semaines de stage.

ii. Centre de support Télématique

Pour la mise à disposition de son local d'informatique pour notre séance Wal-On-Map lors du stage Explorateur du territoire (cf. page 18) ou de l'animation dans le cadre du stage Marchcraft (cf. page 19)

b. La commune de Hotton

Nous a mis gratuitement la Salle de Marenne à disposition dans le cadre de notre Assemblée générale et de la conférence publique *Gérer la contrainte d'inondation par ruissellement en zone rurale : méthode et cas pratiques* donnée par Arnaud Dewez (cf. page 37).

4. La FRW

Partenaire privilégié au sein de notre Conseil d'administration

L'équipe Ardenne-Famenne est voisine de la MuFA. Nous échangeons régulièrement sur les sujets liés à la ruralité et notre territoire. Nous avons également participé en visio à l'apéro inter-CLDR du 18/01.

5. La CPDT

Suite à notre partenariat, la CPDT a accepté de venir animer une matinée *'Tourisme et aménagement du territoire'* le 24/06 (cf. page 14).

6. SPW – DGO4 Arlon

Reste disponible pour nos questions et partenaires pour certains événements

7. Les Parcs Naturels

La MUFA continue sa participation aux AG et aux comités de pilotage de la Charte paysagère des deux parcs.

a. PN des Deux Ourthes (PNDO)

La MuFA a participé aux réunions de Cellule paysagère des 22 /03, 28/06 et 13/12 et à une réunion mobilité le 13/01.

La Mufa a tenu un stand à leur Fête du parc le 22/05 à Houmont (cf. page 39) et a apporté son soutien à l'organisation de la Journée de droits de l'enfant d'Houffalize en soulageant le PNDO d'une partie des animations Chauve-souris (cf. page 22).

Enfin, le PNDO était partenaire à l'organisation de la Matinée *Mon habitation face aux changements climatiques* du 19/11.

b. PN d'Ardenne Méridionale (PNAM)

Comité de pilotage 23/06 (MuFA excusée)



Participation à la Sous-Commission de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme (SCATU) du Parc naturel. Elle participe depuis à la remise d'avis sur les permis qui sont adressés pour les 9 communes du PNAM (deux sur le territoire de la MUFA) selon les critères définis dans le décret relatif aux parcs naturels Wallons, art. 14. Et cela à raison d'une réunion par mois (20/01, 07/02 visio, 17/02, 17/03, 19/05, 16/06, 30/06, 18/08, 22/09, 20/10, 16/11).

Participation à l'AG du PNAM 26/04

8. Les Contrats de rivière

La MUFA continue, sur demande, sa participation aux AG des contrats rivières de son territoire (Amblève, Lesse et Ourthe).

a. CR Ourthe (CRO)

La MUFA a participé au groupe de travail 'Résilience' (22/03), à l'Assemblée générale (31/03, 13/10) et au groupe de travail inondations 14/06.

Le caractère exceptionnel des inondations de juillet dernier ne doit pas faire oublier que celles-ci risquent de se reproduire et qu'il faut se préparer pour y faire face. Pour ce faire, nous vous invitons à un groupe de travail. L'objectif de cette réunion est de prévoir des actions à mettre en œuvre dans le prochain programme d'actions 2023-2025 du contrat de rivière Ourthe comme par exemple :

- Des actions de sensibilisation à la prise en compte du risque d'inondations (conférence, animation, brochure, article...)
- Des achats groupés de petit matériel de gestion de crise
- Visites et conseils pour proposer aux riverains et entreprises des adaptations du bâti aux risques d'inondation
- ...

Lors de cette réunion, Martin Frens du contrat de rivière Escaut-Lys présentera les actions qu'il a déjà pu mettre en place pour accompagner les riverains du bassin de l'Escaut-Lys.

Le but étant de nous aider à pouvoir répondre le mieux possible à ces 2 questions :

- Comment se préparer aux inondations ?
- Que faire pendant et après les inondations ?

Le groupe de travail se déroulera le mardi 14/06 à 9h30 à la salle du conseil de la ville de Marche-en-Famenne située boulevard du Midi, 22 à 6900 Marche-en-Famenne.

Enfin, le PNDO était partenaire à l'organisation de la Matinée Mon habitation face aux changements climatiques du 19/11.

9. Les Centres culturels

a. Maison de la culture Famenne-Ardenne (MCFA)

La MUFA continue, sur base de ses disponibilités, sa participation aux AG et CA.

Dans le cadre de la rédaction de son nouveau contrat-programme, la MCFA a souhaité réaliser une analyse partagée de ses enjeux avec des partenaires des 16 communes de son territoire. La MuFA a participé à une réunion animée par Elodie BOSENDORF à la bibliothèque de Saint-Hubert le 11/01.



b. Le Centre culturel de Rochefort

Pour la participation de la MUFA au Festival à travers champs (cf. page 35)

10. Le Famenne & Art Museum

Partage d'information pour préparer les Journées du Patrimoine (cf. page 40) et qui nous ont prêtés main forte pour filmer la séance PADE à la Maison des Jeunes.

11. Le Géopark Famenne-Ardenne

Collaboration avec l'animatrice du Géoprak pour l'animation géologie et rencontre des acteurs du territoire pour dresser l'inventaire des animations existantes (cf. page 23).

L'animatrice du Géopark est, quant à elle venue proposer une animation géologique lors du stage *Explorateur du territoire* (cf. page 18)

12. GAL Pays de l'Ourthe

Lors du stage « navetteurs du territoire » de 2016, nous avons joué à Optimove, un jeu de plateau sur la mobilité créé par l'asbl Empreintes. Nous l'avons trouvé trop urbain. Souhaitant utiliser un jeu adapté au territoire rural, nous avons lancé un appel notamment via le collectif « penser territoire ».

En 2021, le GAL du pays de l'Ourthe a signalé que pour ces animations mobilité, il prévoit la création d'un tel jeu. Des échanges ont eu lieu afin de formuler des suggestions et conseils ainsi que pour envisager une collaboration pour un futur stage (emprunter le jeu). Il a également été envisagé de prévoir des animations dans les mêmes écoles de façon complémentaire afin d'allier l'aspect urbanistique et aménagement du territoire avec la mobilité et les aménagements de voirie adaptés.

05/01 et 12/01 rencontres avec Carole Wery, chargée de mission mobilité au GAL. Echange d'informations et don d'un exemplaire du jeu urbaniste en herbe afin de l'aider dans son projet de réalisation d'un jeu de plateau sur la mobilité en milieu rural. Il existe le jeu Optimove créé par l'asbl empreintes mais celui-ci est trop orienté urbain et pas adapté pour nos publics (scolaires et stages). Une maquette du jeu a été réalisée mais n'a pas pu être produite.



13. L'Institut Culturel d'Architecture Wallonie-Bruxelles (ICA WB).

Pour la visite guidée du groupe de la MUFA à l'exposition Fluctuation à Liège 3/06 (cf. page 24)

14. ADL Saint-Hubert

Réflexion autour des thématiques 2023, renforcer l'attractivité des centres urbains. (22/02)

15. PAC de Gesves

A proposé la conférence de la MUFA 'Le Devenir des églises' à Gesves le 20/06 (cf. page 37)

2/ FORMATION DE L'ÉQUIPE

OBJET

- Formation continue du personnel sur différentes thématiques
- Visites diverses permettant d'enrichir nos connaissances et veille en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme et de cartographie



- Rencontre de partenaires

A) Ateliers / Conférences

1. Atelier visio Competentia 04/02, suivi 07/02 et 10/03

B) Colloques

1. Vers un tourisme bienveillant, CCSTP, 14-03

Après avoir questionné le devenir de nos forêts lors d'un colloque programmé en septembre 2021, le Centre culturel Stavelot Trois-Ponts, ne pouvait manquer d'observer et interroger, à sa suite, les usages récréatifs de ces dernières et, plus largement, la mise en tourisme d'une Ardenne désormais bien sollicitée à l'occasion du Colloque *Vers un tourisme bienveillant* !



L'occasion pour le public de partir à la découverte de l'histoire, la situation, les enjeux, des exemples inspirants et des perspectives pour notre tourisme en Ardenne... Depuis le 19ème siècle, nos régions séduisent le voyageur. L'Ardenne et ses nombreux attraits est assurément une terre d'enchantement, d'étonnement, de ressourcement. La volonté est toutefois désormais d'équilibrer accueil et durabilité !

Pour ce territoire en mal de développement économique, le tourisme est une source de revenus potentiels. Nuisances et crises actuelles obligent pourtant à repenser le mode de développement touristique. Notre belle région cherche ainsi les voies d'un accueil plus responsable, attendu aussi de nombreux visiteurs. L'Ardenne se met progressivement en désir au travers de formes de tourisme plus douces, plus écologiques, plus humaines aussi.

Durant une journée riche d'informations scientifiques, d'approches et de points de vue variés, nous prendrons le temps de remonter le fil du temps, de comprendre, de questionner, de s'inspirer, d'échanger, de débattre pour imaginer ensemble une Ardenne à vivre avec considération.

Ce projet est une initiative portée par le Centre culturel Stavelot-Trois-Ponts en collaboration avec le Royal Syndicat d'initiative de Trois-Ponts, la Maison du Tourisme Haute Ardenne, la commune de Stoumont, la Fondation Rurale de Trois-Ponts, le Parc Naturel des Deux Ourthes, le collectif Forêt. Avec le soutien de la Fondation Be Planet et Elia.

Convaincue par l'intérêt de la thématique, la MUFA a proposé de partager [l'article de synthèse](#) sur son site internet, article largement partagé.

2. Colloque UVCW « Gestion de crise(s) et reconstruction : focus sur l'après-inondation » Gembloux 13/05

Liste des intervenants



- Introduction du colloque par le Président de l'UCVW, M. Maxime DAYE
- Allocution du Ministre des Pouvoirs locaux, M. Christophe COLLIGNON
- Allocution du Gouverneur de la province de Namur, M. Denis MATHEN

Première partie : Gestion de crise(s) et planification d'urgence sous la présidence de Mme. Valérie DUJARDIN, Bourgmestre de la commune de Limbourg, animateur : John ROERT, Conseiller expert de l'UVCW.

- Le PLANU, acteur essentiel de la planification d'urgence. Par M. Maxime DOUETTE, bourgmestre de Hannut, Président de la zone de secours Hesbaye
- L'IRM au service des pouvoirs locaux. Par Prof. Dr. Ir. David DEHENUW, IRM (Monsieur Météo RTL)
- L'Armée en renfort des autres disciplines. Par Guy BECKERS, Lieutenant-Colonel, Commandant militaire de la province de Liège.
- Quand la crise dure au-delà de l'urgence. Comment gérer la post-crise ou phase de « rétablissement » ? Par Marie MUSELLE, Commissaire d'Arrondissement de Namur.

Deuxième partie : anticiper, prévenir et reconstruire sous la présidence de Mme. Claudia NIESSEN, Bourgmestre de la commune d'Eupen, animateur : Michèle BOVERIE, Secrétaire générale de l'UVCW.

- Le point sur la reconstruction. Par Mme. Sylvie MARIQUE, Commissaire spéciale à la Reconstruction
- Focus sur le Master Plan : l'exemple du Master plan Vesdre. Par Jacques TELLER, professeur à l'ULiège et Directeur du LEMA.
- L'aménagement du territoire, la gestion des cours d'eau et les inondations. Par Gwenaël DELAITE, Thibault CEDER et Arnaud RANSY, Conseiller Experts UVCW.
- Le bassin d'orage « Amice », une solution contre les risques liés au ruissèlement des eaux agricoles ? Par Martine SCHMIT, Bourgmestre de Hotton et Carole RASKIN, Conseillère en environnement à Hotton.
- Comment impliquer davantage les riverains dans la réduction des risques liés aux inondations : l'exemple du Contrat de rivière Escaut-Lys. Par Caroline MITRI, Présidente du Contrat de rivière Escaut-Lys.
- Les zones d'immersion temporaire, une solution adaptée pour lutter contre les inondations ? Par Pierre ANTHOINE, Echevin à Tubize.
- Focus sur l'égouttage. Par Jean-Luc LEJEUNE, Directeur technique et Si à la SPGE.

Troisième partie : Table ronde

Le colloque s'est clôturé par une table ronde avec Olivier GRANVILLE, Chef du cabinet du Ministre de l'Aménagement du territoire, Willy BORSUS ; la Ministre de l'Environnement, Céline TELLIER ; le Ministre du Climat et des Infrastructures, Philippe HENRY ; animée par Stéphane TASSIN, journaliste de la Libre Belgique.

(A000-1)





3. Colloque CPDT 15/12

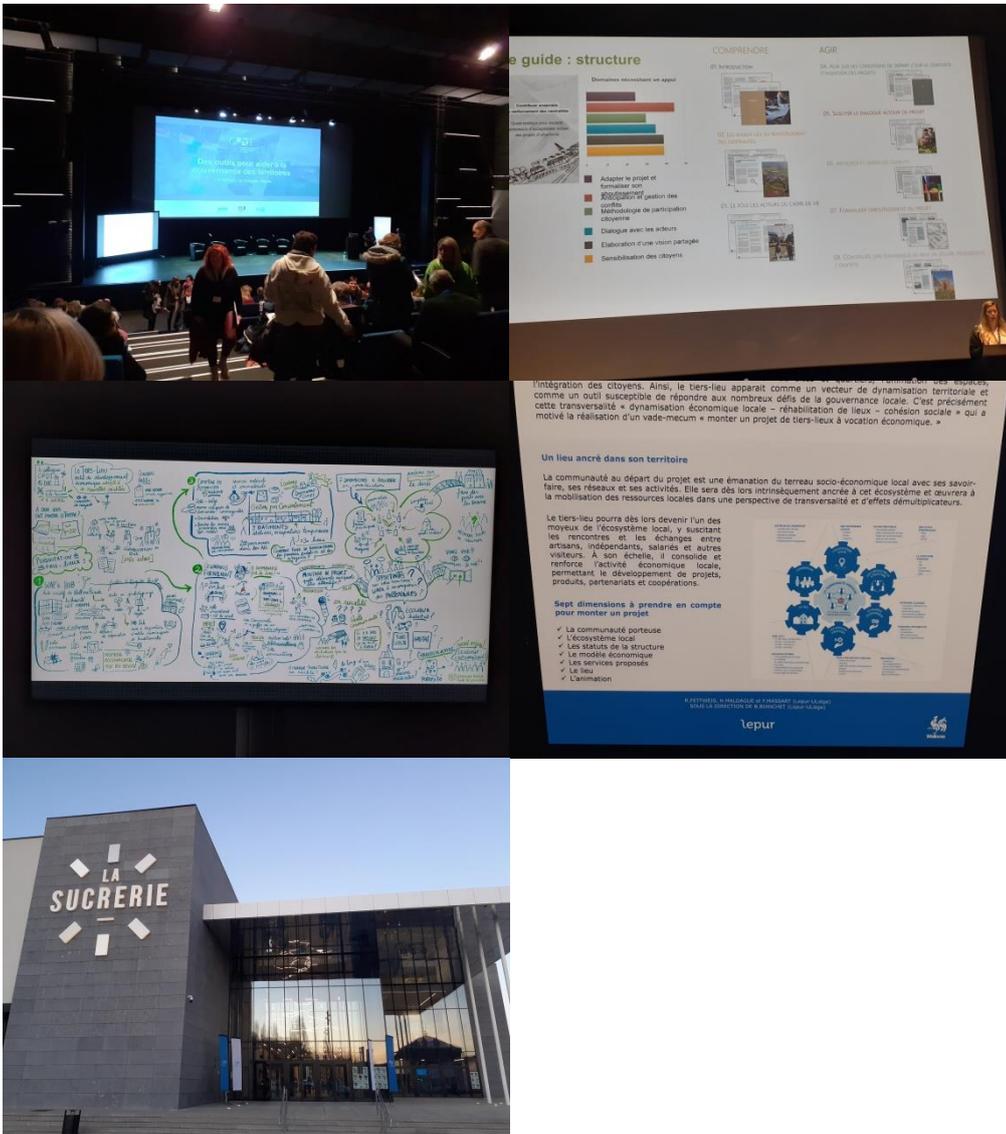
Liste des intervenants

- Jean-Marie Halleux, Professeur à l'ULiège : Objectifs et organisation de la journée
- Mot du ministre
- Rafaëlla Fournier, Référente territoriale au CEREMA : Les conditions d'acceptabilité de la densification urbaine
- Marc Laget, Responsable du programme "Nouveaux Lieux, Nouveaux liens" à l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires : Tiers-lieux et dynamisation des territoires

Deux sessions d'ateliers

- Le processus d'acceptabilité sociale
- L'adaptation des outils de l'aménagement du territoire à l'évolution du tourisme
- Vers des projets denses et mixtes de qualité : témoignages d'acteurs
- Comment objectiver les moyens et outils à utiliser pour réduire l'artificialisation ?
- Le tiers-lieu, un outil de développement économique adapté à de nouvelles réalités





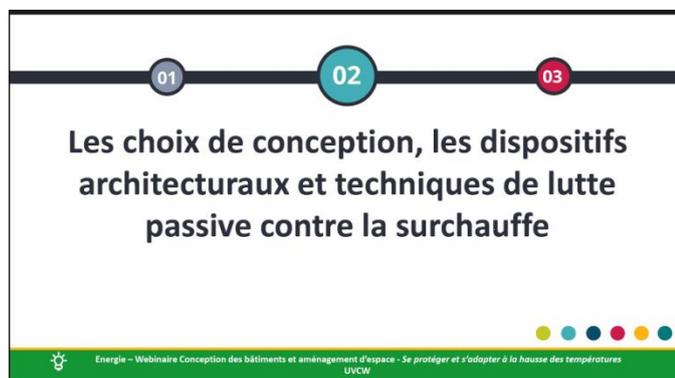
C) Webinaires

1. Réforme APE (Codef) 08/02
2. Energie : Conception des bâtiments et aménagement d'espace (UVCW) 23/02

Comment éviter/limiter la surchauffe par des moyens passifs et actifs. Principes physique et exemples. Oratrice : Muriel BRANDT Ir architecte, administratrice-déléguée et fondatrice, bureau écorce à Liège

- Quels sont les risques d'inconfort dans les bâtiments tertiaires en été et à l'entre-saison ?
- Les choix de conception, les dispositifs architecturaux et techniques de lutte passive contre la surchauffe
- Présentation d'exemples de projets/bâtiments intégrant des dispositions favorables au confort d'été
- Par Muriel BRANDT,





3. Inondations 24/03

Suite aux terribles inondations du mois de juillet 2021, le Ministre de l'Aménagement du Territoire, M. Willy BORSUS, a adopté le 23 décembre 2021, en remplacement de la Circulaire ministérielle du 9 janvier 2003, une nouvelle Circulaire visant à baliser les constructions et aménagements dans les zones soumises aux risques d'inondation.

Cette dernière est déjà partiellement d'application et entrera en vigueur le 1er avril 2022 pour la partie concernant les compléments requis dans le cadre de l'instruction des demandes de permis.

Face à l'ampleur de l'enjeu et afin de permettre à l'ensemble des acteurs du territoire de s'approprier ce texte, nous avons le plaisir de vous convier à une séance de formation.

4. « Cœur de Village », un appel à projets pour aider les communes de plus petites tailles 20/04

Dans le cadre de son plan de relance et dans le but de renforcer l'attractivité des villes et communes, quelle que soit leur taille, la Wallonie a lancé l'appel à projets « Cœur de village » destiné aux communes de moins de 12.000 habitants.

L'objectif de cette subvention proposée par le Ministre des Pouvoirs locaux, est de concentrer des moyens importants pour mettre en œuvre des projets portant sur l'aménagement de bâtiments ou d'espaces publics polyvalents, durables et plus faciles à entretenir, tout en offrant plus de sécurité et un meilleur cadre de vie aux usagers.

Lors de ce webinaire, nous évoquerons, en présence de représentants du cabinet du Ministre et du SPW, les modalités et finalités de l'appel à projets « Cœur de village ». Afin de vous aiguiller dans vos dossiers de candidature, nous évoquerons, à partir d'exemples de la Fondation Rurale de Wallonie, des projets déjà mis à place qui répondent à la philosophie de la subvention. Au programme :

- Allocution d'ouverture par le Cabinet du Ministre Collignon
- Présentation de l'appel à projets « cœur de Village » et modalités par Samuel Dubrunfaut, directeur f.f - Direction des Espaces publics subsidiés, SPW MI
- Exemple de projets et partage d'inspirations par la Fondation Rurale de Wallonie
- Commune - Partage d'expériences



Nos invités

3



Patrick Jossens
Conseiller
du Ministre Collignon
Ministre du Logement, des
Pouvoirs locaux et de la Ville

Charlotte Dallemagne
Ingénieure
Département des
Infrastructures locales
Direction des Espaces publics
subsidés
SPW

Quint Cools
Responsable,
Equipe "Assistance Territoire et
Patrimoine"
Fondation Rurale de Wallonie

Cédric Lerusse
Bourgmestre
Commune de Rendoux

Webinaire « Cœur de Village », un appel à projets pour aider les communes de plus petites tailles - UVCW

5. Inondation et cours d'eau, comment anticiper pour réduire le risque ? Comment gérer l'après ?
UVCW 25-04

Les catastrophes naturelles telles que celles que nous avons vécues en juillet 2021 continueront malheureusement de survenir. Pour y faire face, différentes pratiques peuvent réduire la fréquence ou l'impact des eaux de débordement et de ruissellement quand les pluies se déchainent. Parce qu'il est crucial pour les communes de détenir une information complète sur les aides disponibles suite aux inondations du mois de juillet, nous rappellerons en détail le mécanisme du droit de tirage mis à leur disposition. Au printemps, et c'est demain, il sera également essentiel d'agir sur le terrain pour éliminer les pousses de renouées du japon que les inondations ont disséminé sur le territoire communal mais aussi dans les jardins.

6. [Prospective et résilience territoriale](#), Institut éco-conseil et Espace-Environnement, Lives-sur-Meuse le 29/04

Après une présentation sur les définitions de prospective, résilience et résilience territoriale ; la journée avait pour objectif de définir des indicateurs d'évaluation du niveau de résilience. Ceux-ci ont été définis pour 6 thématiques. [\(A000-1\)](#)



7. Webinaire Deal emploi du GroupS 10/11

Le deal pour l'emploi a été approuvé fin septembre 2022 par le parlement et de l'accord budgétaire conclu à la mi-octobre. Ces décisions renferment plusieurs mesures qui auront un impact sur la législation sociale, et donc sur l'organisation de votre entreprise et votre politique RH interne. A l'occasion du webinaire, Axelle Gerday (pour le français) approfondissait certains points, comme la flexibilité du travail, l'effort de formation, le droit à la déconnexion, les nouvelles règles de crédit-temps, et bien d'autres choses encore.

8. webinaire UVCW : [Gestion de crise et planification d'urgence](#) 23/11



Nos invités

Philippe STRATSAERT
Chef de corps de la Zone Lermes

Gilles MAHIEU
Gouverneur du Brabant wallon

Simon RIGUELLE,
Centre de crise régional

Philippe FILLEUL,
Commandant de zone

Caroline TAQUIN,
Députée Bourgmestre de Courcelles

Guy BECKERS,
Commandant militaire de la Province de Liège

Ingrid VERHOEVEN,
Planu à la Ville de Namur

Sylvie MURENGERANTWARI
SPF Interieur

Valérie JASPARD et Capucine SCHOUMAKER,
Planu à la commune d'Yvoir

Gestion de crise et planification d'urgence – 23 novembre 2022 - UVCW

9. webinar UVCW [Impliquer les citoyens dans vos politiques de mobilité](#) 08/12

Gestion du trafic, partage de l'espace public, stationnement, qualité de l'environnement, ... Les enjeux en matière de mobilité sont nombreux et pas toujours faciles à concilier avec les besoins des usagers. Comme si cela ne suffisait pas, la mise en place de nouveaux dispositifs nécessite souvent des ajustements en cours de mise en œuvre.

Il est de ce fait important que le conseiller en mobilité puisse :

- identifier les objectifs qu'il souhaite atteindre,
- identifier avec précision les besoins des utilisateurs,
- entendre leurs craintes et leurs résistances au changement,
- apporter une information claire et précise aux citoyens.

Par ailleurs, les citoyens peuvent également être de précieux alliés dans la collecte de données et dans l'établissement d'un diagnostic d'un territoire ou d'une zone précise étudiée.

Des dispositifs existent afin de permettre d'impliquer les citoyens dans les politiques de mobilité. Au travers d'échanges d'expériences, le webinar aidera à y voir plus clair en cette matière et à bien identifier les objectifs visés par ces différentes démarches (information, consultation, concertation, co-construction).

Nos invités

Nicolas ROCHET
Espace Environnement

Boris NASDROVSKY
SPW MI

Olivier SIMON
Ciney

Antoine TANZILLI
RCA de Charleroi

Bruno SCIANNAMEA
Ville de Liège

Barbara COLFS
UVCW / ICEDD

Arnaud SCHEEN
Baelen

Impliquer les citoyens dans vos politiques de mobilité – 8 décembre 2022 - UVCW

D) Formations

1. Gestion en autonomie du nouveau site web stages.marche 15/02

Formation proposée par ATL au Centre de Support Télématique (CST) de Marche. Présentation des nouveautés du site <https://enfance-jeunesse.marche.be/tool/public> et, mise à niveau de sa manipulation afin de permettre aux organisateurs de stages d'être autonome tant au niveau de l'encodage des stages que de la gestion des inscriptions.

2. Gestion des enfants à besoins spécifiques, ATL-Marche-en-Famenne 25/03

Formation proposée par ATL Marche dans ses bureaux au complexe Saint-François de Marche. Thèmes à l'ordre du jour :

- Enfants ou ados qui ont des besoins spécifiques : autisme, troubles du comportement, enfants dits "difficiles",....
- Participation des enfants aux activités.
- Accueil de l'enfant et de l'ado.
- Accueil du parent.
- Climat de confiance avec la famille.

Tour de table et partage d'expériences problèmes/solutions

3. Biodiversité et bâti, Libin, 25/05

La formation et les visites de terrain 'biodiversité et bâti' sont animées par Julia Luxen, architecte et chargée de projet biodiversité et bâti chez Natagora à Libin.

Les exigences de PEB et le coût de l'énergie incitent de plus en plus de propriétaires à isoler leurs bâtiments. Natagora vient de créer un nouveau groupe de travail dédié à cette thématique. Julia Luxen est venu en présenter les enjeux. Voir également animations chauve-souris.



4. Séminaire partagé de la CPDT à Arlon, 14/10

Ayant pour thème l'adaptabilité des territoires aux risques d'inondations, ce séminaire a réuni des Conseillers en Aménagement du Territoire et Urbanisme (CATU's) et des agents du « SPW Territoire, Logement, Patrimoine, Energie » (DATU) et la coordinatrice de la MUFA comme observateur.





5. formation CLPS et asbl empreintes : démonstration du jeu citymagine Libramont le 19/10

Dans un souci d'actualiser et améliorer nos animations, nous sommes à la recherche d'outils pédagogiques nouveaux et adaptés au milieu rural si possible. Le jeu Citymagine est un jeu coopératif de création de quartiers durables, résilients, solidaires, interconnectés. Il aborde des thématiques nouvelles mais reste fort urbain.



6. Formation Présentation du référentiel d'encadrement de la circulaire "constructibilité en zone inondable" (partie 1) UVCW, Les Isnes 2-12

Premières balises pour permettre une (re)construction plus résiliente

E) Visites

1. Salon Municipalia au WEX de Marche-en-Famenne 22/04

La proximité du WEX de Marche-en-Famenne nous permet aisément de nous y rendre régulièrement pour des salons en liens avec nos thématiques de travail et ainsi d'entretenir une veille urbanistique, pédagogique, technologique... Dans ce cas, visite du stand SPW dont WalOnMap ; IGN ; Contrats de rivière, UVCW, ...

2. Journée Espace public, Bruxelles-expo, 12/05

Journée thématique Espace public, de la conception des projets à l'aménagement de l'espace public, en passant par les questions d'entretien et de gestion, occasion de découvrir des entreprises spécialisées et d'assister à des conférences.



©Expoproof



3. Visite exploration du centre de Tenneville, FRW, 20/09

A l'occasion de l' « Exploration des Territoires Ruraux » proposé par la FRW, la MUFA a pu découvrir la réflexion globale et intégrée du futur cœur de village de Tenneville. Cette première édition, mêlant visite de terrain, exposés et échanges conviviaux voulait donner des pistes et des méthodes à transposer sur d'autres territoires.



4. Salon Smartcities au WEX de Marche-en-Famenne 04-10

F) Théâtre

1. Hors-sol, Théâtre des Travaux et des Jours (12-02)

La MuFA avait assisté en 2021 à la première représentation de leur pièce de théâtre « Hors sol » et participé au débat qui s'en suivait. La pièce a été retravaillée et jouée plusieurs fois en 2022. Nous avons assisté à représentation du 12 février 2022 et partagé la publicité des différentes dates. Une éventuelle collaboration a été proposée pour jouer la pièce lors de nos activités sans concrétisation car la troupe est constituée d'amateurs aux disponibilités limitées.



G) Rencontres

1. Penser territoire 22/02

En 2016, les CLPS des provinces de Namur et Luxembourg ont initiés un projet d'intelligence territoriale en invitant 80 associations. Au fil des rencontres le collectif a choisi de se focaliser sur le thème de La mobilité en milieu rurale et de s'ouvrir à différents acteurs locaux. En 2020 le collectif devait choisir de soit aborder d'autre(s) thématique(s) et/ou de poursuivre ce thème.

En 2022, la MuFA a participé à deux rencontre en présentiel. Il a été question de l'actualité locale en matière de mobilité. Un des partenaires a réalisé un inventaire des démarches locales en matière de mobilité pour aider les demandeurs d'emploi sans voitures. Le collectif s'attèle à la rédaction d'une charte afin de cerner ses actions et sa représentativité. La participation de la MuFA au collectif, permet de rencontrer des acteurs locaux en liens avec une thématique chère aux CCATM.

28-06 : CST Marche - présentation du programme « bassins de Mobilité » par Alain PIRON – SPW Mobilité et Infrastructures. Suivi du tour de table des actualités des participants. [A000-1](#)





24/11 : réunion du collectif "penser territoire" à Tellin. Tour de table présentation des nouveaux partenaires/ employés et tour des actualités mobilités. Il a été décidé de réaliser du padlet des ressources en matière de mobilité en 2023. Nous avons démarré un mandala holistique. Cet outil méthodologique permet de partir des valeurs et objectifs du Collectif pour faire correspondre les nouvelles idées d'actions à mener en 2023.



Comptes 2022

Les comptes et bilan 2022 ont été arrêtés par l'Organe d'administration de la MUFA le 23/03/2023.

MUFA Dépenses		Comptes 2022	MUFA Recettes		Comptes 2022
Personnel		€ 129.721,70	Produits d'exploitation (D.)		€ 146.891,78
Rémunérations employés	620200	€ 93.770,56	Subside Fontionnement	740000	€ 75.000,00
Prime fin d'année	620254		Subside APE	740010	€ 38.345,13
Déplacements domiciles-travail - V	620271	€ 692,17	Subsides communaux (0,26)	740020	€ 24.865,10
Déplacements DT - TEC	613330	€ 4.651,56	Subsides autres	740030	€ 90,00
Pécules de vacances	620291		Location SPW archéologie	748000	€ 4.526,08
Crédit Précompte	620600	€ -268,22	Charges locatives AWAP	748010	€ 3.080,84
Cotisations patr.	621000	€ 28.115,67	Produits d'exploitation divers	749000	€ 984,63
Assurance accidents travail	613150		Activités (A. Chiffre d'affaire)		€ 5.504,01
Formations	613215	€ 79,45	Prestations de service	705000	449,01
Assurance loi, RC	623000	€ 697,41	Subside les MUses.Lux	705100	€ 3.000,00
Médecine du travail	623110	€ 122,00	Cycles animation	705200	
Frais repas personnel	623300		PAF Stage été	705500	€ 2.055,00
Donations aux prov. péc. vacances	625000	€ 15.167,03	PAF Journée d'étude	705600	
Utilisation des prov péc. vacances	625100	€ -13.989,78	Reprise sur fonds propres		
Frais de secrétariat social	613200	€ 683,85	TOTAL RECETTES		€ 152.395,79
Fonctionnement		€ 17.810,03			
Loyers	610000	€ 4.414,50	TOTAL RECETTES		€ 152.395,79
Entretien locaux	611000	€ 3.087,45	TOTAL DEPENSES		€ 158.622,70
Entretien matériel	611100	€ 2,00	RESULTAT D'EXPLOITATION		€ -6.226,91
Electricité	612010	€ 1.682,31			
Eau	612020	€ 139,26	Produits financier récurrents		€ -0,64
Chauffage	612050	€ 2.235,28	Différence de paiement	754000	€ -0,64
Téléphone	612100	€ 436,28	Charges financières		€ 48,00
Internet	612110	€ 623,88	Intérêts et frais de banque	650000	€ 48,00
Frais postaux	612130	€ 185,93	Intérêts et fournisseurs	650100	
Fournitures bureaux	612310	€ 39,81	RESULTAT DE L'EXERCICE		€ -6.274,27
Photocopies	612320	€ 282,55			
Maintenance informatique	612350	€ 1.130,35	ACTIFS		€ 118.474,05
Petit matériel divers	612400	€ 36,57	Actif immobilises		€ 1.534,97
Assurances - incendie	613100	€ 643,82	Incorp. valeur d'acquisition	211000	€ 3.714,70
Assurances tous risques	613140	€ 113,28	Incorp. amortissements	211009	€ -3.714,70
Responsabilité civile	613160	€ 314,98	Mob. valeur d'acquisition	240000	€ 15.009,74
Honoraires comptables	613210	€ 1.478,62	Mob. amortissements	240009	€ -15.009,74
Cotisations mouvements	613220	€ 822,92	Informat. valeur d'acquisition	240500	€ 11.064,46
publications légales	613250	€ 140,24	Informat. amortissements	240509	€ -9.529,49
Activités		€ 9.208,77	Actif circulants		€ 116.939,08
Cadeaux	614500		Créance à un an et plus		€ 42.731,35
Missions réceptions	614600	€ 246,91	Créances clients	400000	€ 6.683,29
Livres bibliothèque	612200		Factures à établir	404000	€ 34.065,47
Documentation	614700	€ 213,90	Provisions ONSS	416400	€ 1.982,59
Communes - DGO4	614710		Valeurs disponibles		€ 74.166,60
Publications MUFA	614720		Axa	550100	€ 74.128,97
Conférences	614730	€ 105,14	Caisse centrale	570000	€ 37,63
Cycle d'animations	614750	€ 7,20	Comptes de régularisation		€ 41,13
Les MUses.Lux 2020	614760	€ 7.518,27	Charges à reporter	490000	€ 41,13
Ateliers du territoire	614770	€ 47,08			
Enfants - jeunesse	614790	€ 1.070,27	PASSIFS		€ 118.474,05
Déplacements missions		€ 878,60	Capitaux propres		€ 97.188,81
Assurances autos -missions	613120	€ 760,50	Bénéfice ou perte reporté	140000	€ 97.188,81
Déplacements missions	613300	€ 118,10	Dettes		€ 21.285,24
Autre moyen de transport	620260		Dettes à un an et plus		€ 21.237,24
Autres		€ 1.003,60	Dettes fournisseurs	440000	€ 6.005,64
Don. Aux amort. Immo. corp.	630200	€ 783,58	Factures à recevoir	444000	€ -
Taxes diverses	640300	€ 220,02	Rémunérations à payer	455200	€ 64,57
Intérêts & frais de banque	650000		Provision pécule de vacances	456000	€ 15.167,03
Intérêts & frais fournisseurs			Comptes de régularisation		€ 48,00
Différence de paiement	654000		Charges à imputer	492000	€ 48,00
TOTAL DEPENSES		€ 158.622,70			